

Navires à destination de Québec en 1665

et
détail des sources

Pierre Frigon (4)

L'année 1665 est importante, car elle marque l'arrivée du régiment Carignan-Salières qui a pour mission de mâter les Iroquois. La flotte est commandée par Alexandre de Prouville de Tracy, représentant du vice-roi de Nouvelle-France, Godefroy, comte d'Estrades.

La flotte comprend 12 navires. Six d'entre eux transportent des troupes : **L'Aigle d'Or**, **Le Brézé**, **La Justice**, **La Paix**, **Le Saint-Sébastien**, **Le Vieux Siméon**. Un navire transporte le ravitaillement de l'armée : **Le Jardin de Hollande**. Trois transportent les civils et du ravitaillement pour la colonie : **Le Cat de Hollande**, **La Marie-Thérèse**, **Le Saint-Jean-Baptiste**. Nous n'avons pas d'information sur le chargement des deux derniers navires, **L'Orange** et **Le Saint-Philippe**, mais vraisemblablement ils devaient être chargés de ravitailler la colonie.

G. Debien¹² identifie 73 engagés signataires, à La Rochelle, d'un contrat de travail de trois ans, et qui ont fait la traversée à bord du **Cat de Hollande**. Guy Perron¹⁹ en identifie 71 et précise que 68 ont été levés par le marchand rochelais Pierre Gaigneur, C'est le seul navire qui est venu en 1665 dont la liste de passagers est parvenue jusqu'à nous. Le nom de François Frigon n'apparaît pas à la liste des engagés dressée par Debien et revue par Perron. Ce dernier mentionne en outre qu'il y aurait eu 180 passagers sur le Cat. Ce qui inclus l'équipage, les engagés, et autres passagers. La liste des engagés est-elle complète ? L'avenir le dira peut-être. Au moins un autre navire a amené des engagés, **Le Saint-Jean-Baptiste** de Dieppe, avec 130 « trente six mois » à bord.

La traversée a été longue et difficile, cette année-là. Marie de l'Incarnation déclare dans sa lettre du 29 octobre à son fils, p. 758¹⁵ : « Les **douze** vaisseaux qui sont arrivés ont pensé périr. » Jean-Talon mentionne qu'il y avait jusqu'à 80 malades sur le vaisseau qui le transportait (**Le Saint-Sébastien**), parti de Dieppe le 24 mai, et arrivé à Québec le 12 ou le 19 septembre. Un voyage de 117 jours, selon lui. **La Justice** arrive à Québec avec plus de 100 malades dont quantité mourront à l'hôpital ou dans l'église⁴. Ces deux navires de guerre transportaient des soldats. Pour leur part, les engagés transportés sur les navires **Cat de Hollande** et **Saint-Jean-Baptiste** ne semblent pas avoir trop souffert de la traversée. Sur le **Cat** deux passagers sont morts et sur le **Saint-Jean-Baptiste**, tous les passagers sont déclarés en bonne santé à leur arrivée.

Le retour en France a été fort coûteux pour le roi. **La Paix**, navire-vice-amiral de la flotte, repart le 19 ou 20 septembre en compagnie de **L'Aigle D'Or**.

Le 26, **La Paix** fait naufrage près de Matane, en face des monts Pelée (ancien nom des Laurentides qui s'élèvent sur la rive nord du Saint-Laurent en face de Matane). Au moins un matelot se noie. Le lieutenant Ethier Guillon et sept matelots s'embarquent sur la chaloupe du navire pour quérir du secours à Québec. L'équipage arrive le 11 octobre. Tracy ordonne de ramener les malheureux naufragés en France ou tout au moins de leur laisser des biens de subsistance. Le 14 octobre, **Le Jardin de Hollande**, **La Justice**, et **Le Saint-Sébastien** lèvent l'ancre. Le **Saint Sébastien** rescaye l'équipage de **La Paix** et le ramène en France. Au cours de l'été 1666, Talon envoie une barque récupérer « quelques agrès et une assez bonne quantité de pelleteries ». (Agrès : voiles, cordages et toutes choses nécessaires pour les manœuvres d'un vaisseau pour le mettre en état d'aller en mer, dictionnaire Furetière, 1684).

Pour comble de malheur, **Le Brézé**, navire amiral de l'expédition, un grand vaisseau de guerre de 800 à 900 tonneaux, 54 canons et 350 hommes d'équipage, sombre à son tour en arrivant en France, à l'entrée du fleuve Charente. En 1667 il était encore sur place et servait de balise⁷.

Remarques générales

Les indices numériques renvoient aux documents de références qui se trouvent sous le titre « Sources ». à la suite des tableaux ci-dessous.

Pour chaque navire, les extraits de textes sources utilisés ont été transcrits *in extenso* dans la section « Sources détaillées », afin de faciliter le travail de validation des données apparaissant dans les tableaux.

Pour rendre la lecture des textes d'époque plus fluides, transcrits par ailleurs fidèlement, nous avons utilisé l'orthographe et la ponctuation moderne.

Le sérieux des sources de Guy Perron¹⁹⁻²⁰⁻²¹⁻²³ nous a amené à reproduire ici le texte intégral de ses recherches sur quelques navires qui sont venus à Québec en 1665, afin de s'assurer que l'information ne se perde pas si son site Web venait à fermer.

Dans la section « Annexe », on trouve des notes complémentaires liées aux navires à destination de Québec en 1665.

Le format d'impression du document est 8 ½ x 14 pouces.

Les navires à destination de Québec en 1665

	Navire	Tonnage	Type de navire	Propriétaire	Armateur	Capitaine (maître)	Lieu de provenance	Passagers et marchandises	Date départ de France	Date arrivée en N.-F.	Date départ de N.-F.	Date arrivée en France
1	L'Aigle d'Or, de Brouage	300 ⁶ . 400 à 900 ¹⁸ .	Vaisseau ¹⁰⁻¹¹ armé en flûte ¹³ .	Le roi ¹⁰ .	Le roi ¹⁰ .	Villepars ⁶ .	La Rochelle ⁶ .	<u>Arrivée</u> : Régiment Carignan-Salières ; 4 compagnies (200 soldats), et le colonel Chastelar de Salières ¹⁻⁴⁻⁶ et son fils de 15 ans ⁴ . Compagnies : Grandfontaine La Fredière La Motte Salières ²² . Escale au moulin de Baude, près de Tadoussac en attendant les pilotes du Saint-Laurent ¹⁻⁴ .	13 ⁶ mai 1664. 15 ²⁰ mai, en compagnie de La Paix ²⁰ .	18 ⁶⁻¹⁸ août. 19 ¹⁻⁴ août. Campagne contre l'Angleterre dans les Antilles en 1664 avant de se rendre à Québec en 1665.	19 ⁴⁻⁶ sept.	6 ⁶ nov.

	Navire	Tonnage	Type de navire	Propriétaire	Armateur	Capitaine (maître)	Lieu de provenance	Passagers et marchandises	Date départ de France	Date arrivée en N.-F.	Date départ de N.-F.	Date arrivée en France
2	Le Brézé	800 ³⁻⁶ . 900 ⁷ . 800 à 120 0 ¹⁸ .	Vaisseau ¹¹⁻ 13 de guerre. 54 canons et 350 hommes ⁷⁻ 18.	Le roi ⁶ .	Le roi ⁶ .	Sous le commandement de La Brisardière (ou Job Farand) ¹⁸ .	La Rochelle ¹⁸	Arrivée : Prouville de Tracy, Père Claude Bardy, Père Fr. Dupéron ⁴ . Régiment Carignan-Salières ; compagnies ¹⁻⁴ : La Durantaye Berthier La Brizardière Monteuil ²² ,	26 ³⁻¹⁸ févr. 1664.	Arrivée à Gaspé, 18 ¹⁸ juin. Campagne contre l'Angleterre dans les Antilles en 1664 avant de se rendre à Québec en 1665. Brézé laissé en amont du fleuve et location de deux petits navires pour le transport à Québec ¹⁻³ . Arrivée des deux navires et de Tracy 30 ¹⁻ 3-4 juin.		Novembre 1665 ⁷ . Fait naufrage à l'entrée du fleuve de Charente ⁷⁻ 13. En 1667, sert de balise en Charente ⁷ .

	Navire	Tonnage	Type de navire	Propriétaire	Armateur	Capitaine (maître)	Lieu de provenance	Passagers et marchandises	Date départ de France	Date arrivée en N.-F.	Date départ de N.-F.	Date arrivée en France
3	Le Cat de Hollande (Le Chat) ¹⁻¹⁹	200/250 ⁶⁻¹⁸ . 200 ¹⁹ .		Albert Cornelis Kadt ⁶⁻¹⁹ .	Alexandre Petit ⁶ . Pierre Gaigneur ² .	Charles Babin ⁶⁻¹²⁻¹⁴ Charles Dabin ¹ , maître, Pierre Bertrand, pilote, Jacques Legoil, contremaître ¹⁹ . (La numérisation de la signature en faveur de Dabin, Voir Perron ¹⁹).	La Rochelle ⁶ . Escale à Dieppe ⁶ .	<u>Arrivée</u> : 150 ¹⁻¹⁸ , 155 ⁶ , 180 ¹⁹ hommes comprenant 67 ⁶⁻¹⁸ ou 68 ¹⁹ engagés. Mille-Claude Le Barroys, agent général de la Compagnie des Indes ¹⁻⁶ Occid. ⁶⁻¹⁹ . Nicolas Denis et Guillaume Malortie ¹⁹ . Père Thiery (Thodoricus) Bechefer ⁴ . Deux passagers sont morts : les engagés Guillaume Canat, de Sigournais, et Étienne Renaude, meunier, de Villefagnan ¹⁹ <u>Retour</u> Cinq passagers ¹⁹ .	27 ⁶⁻¹⁸ avril. Escale à Dieppe.	18 ⁶⁻¹⁸ , 19 ¹⁻⁴ juin. Possiblement escale à Gaspé pour y déposer le sieur Denys qui y devrait employer 25 hommes pour explorer une mine de plomb ¹⁹ . Durée de la traversée : 52 jours ¹⁹ .	3 ⁶ août, de concert avec le Marie-Thérèse et le Vieux Siméon ²¹ .	11 ¹⁹ sept.

	Navire	Tonnage	Type de navire	Propriétaire	Armateur	Capitaine (maître)	Lieu de provenance	Passagers et marchandises	Date départ de France	Date arrivée en N.-F.	Date départ de N.-F.	Date arrivée en France
4	Le Jardin de Hollande	300 ⁶ . 400 ⁷ .	Vaisseau de guerre ⁶ armé en flûte ⁷ . 24 canons, deux officiers, 40 à 120 hommes ⁷ .	Le roi ⁶ .	Le roi ² .	De Bouige ⁶ . Desboniges ² .	La Rochelle ⁶ .	<u>Arrivée</u> : Quelques soldats ³ et du ravitaillement pour l'armée ⁶ . <u>Retour</u> : Passagers canadiens ⁶ .	22 juin ⁶ .	12 ³ ou 14 ⁶ sept.	14 oct. ⁴⁻⁶ avec l'ordre de prendre l'équipage naufragé de La Paix ²⁰ .	Vers le 1 ^{er} déc. ⁶ .
5	La Justice	300/350 ⁷ . 400 ¹⁹ .	Vaisseau de guerre armé en flûte. Deux à quatre officiers, 28 à 45 hommes, 8 à 10 canons ⁷ .	Le roi ⁷ .	Le roi ⁷ .	Guillet ⁶ . Pierre Guillet ¹⁹ .	La Rochelle ²¹ .	<u>Arrivée</u> : Soldats ³⁻⁶ . Régiment Carignan-Salières ; compagnies La Fouille Laubia Saint-Ours Naurois ²² . Plus de 100 immigrants malades, dont « quantité » mourront à l'hôpital ou dans l'église ¹⁻⁴ . 20 hérétiques convertis ⁴ .	24 ⁶ mai.	14 sept. ³⁻⁴⁻⁶ avec l'ordre de prendre l'équipage naufragé de La Paix ²⁰ .	14 oct. ⁶ .	

	Navire	Tonnage	Type de navire	Propriétaire	Armateur	Capitaine (maître)	Lieu de provenance	Passagers et marchandises	Date départ de France	Date arrivée en N.-F.	Date départ de N.-F.	Date arrivée en France
6	La Marie-Thérèse					Poulet ⁴⁻⁶ . Guillaume ou Jean Poulet ¹⁹ .	Havre ³⁻²¹ .	<u>Arrivée</u> : Jean Bourdon ⁴⁻⁶ , de Villeray ⁶ , 12 ⁴⁻¹⁸ chevaux, 8 ⁴ filles, etc.	10 ⁶ mai.	30 ⁶ juin ou 16 ³⁻⁴ juillet.	3 août, en compagnie du Vieux Siméon et du Cat ²¹	
7	L’Orange (L’Oranger?)	250 ⁶ .					LaRochelle ¹⁹ .			29 ⁶ juillet.		

	Navire	Tonnage	Type de navire	Propriétaire	Armateur	Capitaine (maître)	Lieu de provenance	Passagers et marchandises	Date départ de France	Date arrivée en N.-F.	Date départ de N.-F.	Date arrivée en France
8	La Paix	300 ⁶⁻¹⁸ . 400 ⁷ .	Vaisseau de guerre armé en flûte ⁷⁻¹¹ . Navire-vice-amiral de la flotte ¹ .	Le roi ⁶ .	Le roi ² .	Ethier ⁶ , Guillon ⁶ , lieutenant ²⁰ . Guillon ¹⁻⁴ . Jean Guillon ² . Jean Guillon de Leaubertière, capitaine, Éthier Guillon, lieutenant, Jean Boutin, maître ²⁰ .	La Rochelle ⁶ .	Arrivée : Régiment Carignan-Salières ; compagnies ¹⁻⁴⁻⁶ : Colonelle Contrecœur Maximy Saurel ²⁰ . Escale au moulin de Baude, près de Tadoussac ¹⁻²⁰ . Passagers civils : Jean Grignon, marchand, de La Rochelle. Arnaud Peré, marchand, de La Rochelle ²⁰ .	13 ¹⁸ mai 1664. 15 mai, en compagnie de l'Aigle d'or ²⁰ .	19 ²⁰ , 20 ¹⁻⁴ août. Campagne contre l'Angleterre dans les Antilles en 1664 avant de se rendre à Québec en 1665.	Départ 19 ⁴⁻²⁰ sept. en compagnie de l'Aigle d'Or ⁴⁻²⁰ . Naufragé ¹⁻²⁻⁴⁻⁷⁻¹⁵ près de Matane ⁶ , vis-à-vis les monts Pelé ⁴ le 26 ⁶ sept. 1 ²⁰ , 3 ⁴ matelots noyé (s). Le 21 octobre, le Saint-Sébastien ramène l'équipage naufragé en France ²⁰ .	

	Navire	Tonnage	Type de navire	Propriétaire	Armateur	Capitaine (maître)	Lieu de provenance	Passagers et marchandises	Date départ de France	Date arrivée en N.-F.	Date départ de N.-F.	Date arrivée en France
9	Le Saint-Jean Baptiste, de Dieppe	300 ⁶ .	Vaisseau armé en flûte ⁷ .	Co. royale des Indes occidentales ⁷ .		Pierre Fillye ⁶ .	Normandie ⁴ . Dieppe ⁶ .	<u>Arrivée</u> : 82 filles et femmes dont 50 d'une maison de charité de Paris ⁴⁻⁶ , et 130 ⁴⁻⁶ hommes de travail tous en bonne santé ⁴ . 130 hommes d'équipage ⁶ . 130 engagés ¹⁸ .		2 oct. ⁶ .	4 ⁴⁻⁶ nov.	
10	Le Saint-Philippe (alias Grand Philippe)	150 ⁶ .	Vesseau ¹³ .	Les frères Pagès, Pierre Faneuil, Paul Thevenin ⁶ .			La Rochelle ⁶ .			29 ⁶ juillet.		
11	Le Saint-Sébastien	250 ⁶⁻⁷ .	Vaisseau ³⁻⁷ amiral de la flotte ¹⁵ . Équipage 88 hommes, 20 à 34 canons ⁷ .	Le roi ⁷ .	Le roi ⁷ .	Du Pas de Jeu ⁶ .	La Rochelle ⁶ .	<u>Arrivée</u> : Jean Talon ⁴⁻⁶⁻¹⁵ . Gouverneur Courcelles ⁴⁻⁶⁻¹⁵ . 200 soldats ⁶ . Régiment Carignan-Salières ; Compagnies : Rougemont Boisbriand Des Portes Varenne ²² .	24 ⁶ mai	12 ³⁻⁴⁻⁶ , 19 ⁶ sept.	14 ⁶ oct. Avec l'ordre de prendre l'équipage naufragé de La Paix ²⁰ .	20 ⁶ nov.

	Navire	Tonnage	Type de navire	Propriétaire	Armateur	Capitaine (maître)	Lieu de provenance	Passagers et marchandises	Date départ de France	Date arrivée en N.-F.	Date départ de N.-F.	Date arrivée en France
12	Le Vieux Siméon, de Durkerdam	200 ²⁻²¹ .		Pierre Gaigneur ²¹ .	Pierre Gaigneur ²⁻⁶ .	Simon Doriod ⁶ . Simon Douwen ¹⁹ .	La Rochelle ²¹ .	Arrivée : Père Thiery (Thodoricus) Beschefer ⁴ . Pierre Gaigneur, marchand de La Rochelle ²¹ . Régiment Carignan-Salières ; Compagnies ⁴⁻⁶ : Chambly Froment Latour Petit ²¹ .	19 ⁶ avril.	19 ⁴⁻⁶ juin.	3 ⁶ août en compagnie de La Marie-Thérèse et du Cat ²¹ .	

On appelle aussi un vaisseau armé en *flûte*, ou équipé en *flûte*, tout bâtiment qui sert de magasin ou d’hôpital à l’armée navale, ou à transporter des troupes, quoiqu’il soit poupe carrée, et ait été armé en guerre. Dictionnaire de Trévoux, volume 4. <https://archive.org/details/dictionnaireuniv04fure>

Tableau de navires à destination de Québec, en 1665, par Guy Perron²⁰

(Note : seules les informations du tableau ci-dessous de Perron qui ajoutent de l'information ont été notes en indice de renvoi vers la section « Sources »)

CARACTÉRISTIQUES DES NAVIRES COMPOSANT LA FLOTTE DE 1665 À DESTINATION DE QUÉBEC							
Navire	Tonnage	Régiment de Carignan-Salière	Propriétaire	Armateur	Maître	Provenance	Destination
<i>L'Aigle d'Or</i> , de Brouage	300	État-major Compagnies <i>Grandfontaine</i> , <i>La Fredyère</i> , <i>La Motte</i> et <i>Salière</i>	Le roi	Le roi	René de Gousabats, sieur de Villepars	La Rochelle	Québec
							Arrivée : 18 août Départ : 19 septembre
<i>Le Chat</i>	300		Albert Cornelis Kadt	Alexandre Petit	Charles Dabin	La Rochelle	Québec
							Arrivée : 18 juin Départ : 3 août
<i>Le Jardin de Hollande</i>	300	Vivres et marchandises pour le régiment	Le roi	Le roi	Desbouiges	La Rochelle	Québec
							Arrivée : 12 septembre Départ : 14 octobre
<i>La Justice</i>	400	Compagnies <i>La Fouille</i> , <i>Laubia</i> , <i>Naurois</i> et <i>Saint-Ours</i>	Le roi	Le roi	Pierre Guillet	La Rochelle	Québec
							Arrivée : 14 septembre Départ : 14 octobre
<i>La Marie-Thérèse</i>					Guillaume ou Jean Poulet	Le Havre	Québec
							Arrivée : 16 juillet Départ : 3 août
<i>L'Orange</i>	250					La Rochelle	Québec
							Arrivée : 29 juillet Départ :
<i>La Paix</i>	300	Compagnies <i>Colonelle</i> , <i>Contrecoeur</i> , <i>Maximy</i> et <i>Saurel</i>	Le roi	Le roi	Jean Guillon	La Rochelle	Québec
							Arrivée : 19 août Départ : 19 septembre Naufrage : 26 septembre près de Matane
<i>Le Saint-Jean-Baptiste</i> , de Dieppe	300				Pierre Fillye	Normandie	Québec
							Arrivée : 2 octobre Départ : 4 novembre
<i>Le Saint-Philippe</i>	150		Frères Pagez (1/4), Pierre Faneuil (1/4), Paul Thevenin (1/6)			La Rochelle	Québec
							Arrivée : 27 juillet Départ :
<i>Le Saint-Sébastien</i>	250	État-major Compagnies <i>Dugué</i> , <i>Duprat-Deportes</i> , <i>La Varenne</i> et <i>Rougement</i>	Le roi	Le roi	DuPas de Jeu	La Rochelle	Québec
							Arrivée : 12 septembre Départ : 14 octobre
<i>Le Vieux Siméon</i> , de Dunkerdam	200	Compagnies de <i>Chambly</i> , <i>Froment</i> , <i>Latour</i> et <i>Petit</i>	Pierre Gaigneur	Pierre Gaigneur	Simon Douwen	La Rochelle	Québec
							Arrivée : 19 juin Départ : 3 août

Compilation effectuée par Guy Perron, généalogiste, historien, paléographe (2015).

Sources

- 1- Trudel, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France, Vol. IV, La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales, 1663-1674*, Fides, 1997, pages 235-236.
- 2- Delafosse, Marcel, *Larochelle et le Canada au XVIIe siècle*, Revue d'histoire de l'Amérique française vol 4, no 4, mars 1951, p. 496.
- 3- *Relations des Jésuites 1656-1665, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, vol. 5, Montréal, Éditions du Jour, 6 volumes, 1972.
Voir aussi l'édition publiée chez Augustin Côté, 1888 : <https://archive.org/details/relationsdesjse03jesu>
- 4- *Journal des Jésuites*, publié d'après le manuscrit original conservé aux archives du Séminaire de Québec, par MM les abbés Laverdière et Casgrain, à Québec, chez Léger Rousseau, Imprimeur, Éditeur, 7 rue Buade, 1871, 438 pages.
<https://archive.org/details/lejournaldesjsu00canagoog>
- 5- Site Web de P. Leplat et Engerrand :
<http://enguerrand.gourong.free.fr/oceanindien/p18oceanindien.htm#A>
pat.leplat@wanadoo.fr
enguerrand.gourong@free.fr
Note : aucun navire de 1665 n'apparaît dans cette liste.
- 6- Bosher, J. F. *Négociants et Navires du Commerce avec le Canada de 1660 à 1760, dictionnaire biographique*, Environnement Canada, Service des parcs, 1992, 263 pages.
- 7- Demerliac, Alain, *La marine de Louis XIV, nomenclature des vaisseaux du Roi-Soleil de 1661 à 1715*, Éditions Omega, Nice, 1992, 292 p.
- 8- Proulx, Gilles, *Entre France et Nouvelle-France*, Éditions Michel Broquet, Montréal, 1984, 197 pages.
- 9- Compagnie française des Indes Occidentales. :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Compagnie_fran%C3%A7aise_des_Indes_Occidentales
- 10- Roche, Jean-Michel, lieutenant de vaisseau. *Dictionnaire des bâtiments de la flotte de guerre française de Colbert à nos jours*. Site Web : <http://www.netmarine.net/dico/>
- 11- Le Conte, Pierre *Répertoire des navires de guerre français*, Cherbourg chez l'auteur, La Villarion, rue des Bastions, 193.
- 12- Debien, G., *Revue d'histoire de l'Amérique française*,
Vol. 6, n° 2, 1952, p. 177-233 : <http://id.erudit.org/iderudit/301517ar>
Vol 6. n° 3, 1952, p. 374-407 : <http://id.erudit.org/iderudit/301535ar>
- 13- Dessert, Daniel, *La Royale, vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, Fayard, 1996, 393 pages, Chapitre 8.
- 14- *Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France*, tome 1, Imprimerie Côté et cie, 1885.
<https://archive.org/details/jugementsetdli01newf>
- 15- Oury, Dom Guy, moine de Solesmes, *Marie de l'Incarnation, ursuline (1599-1672), Correspondance*, Abbaye Saint-Pierre, Solesmes, 1971.
- 16- Bosher, J. F., *Sept grands marchands catholiques français participant au commerce avec la Nouvelle-France (1660-1715)*. Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 48, n° 1, p. 27, annexe.
- 17- Observations de Jean-Talon à Colbert sur la navigation sur le Saint-Laurent (voir aussi source 23 ci-dessous).
Bibliothèque et archives Canada :
MG1-C11E. No de volume : 13. N° de microfilm : F-411, N° d'instr. de recherche : MSS2325.
http://www.collectionscanada.gc.ca/lac-bac/resultats/arch?form=arch_simple&lang=fra&FormName=MIKAN+Simple+Search&PageNum=1&SortSpec=sc

ore+desc&HighLightFields=title%2Cname&Language=fra&QueryParser=lac_mikan&Sources=mikan&Archives=&SearchIn_1=&SearchInText_1=Jean+Talon+observations+1665&Operator_1=AND&SearchIn_2=&SearchInText_2=&Operator_2=AND&SearchIn_3=&SearchInText_3=&Media%5B%5D=800&Level=&MaterialDateOperator=after&MaterialDate=&DigitalImages=&Source=&cinInd=&ResultCount=50

18- Le Régiment Carignan-Salières :

http://www.migrations.fr/navires_depart_la_rochelle.htm

19- Le blogue de Guy Perron, 138- *L'expédition du navire Le Chat pour le Canada en 1665.*

https://lebloguedeGuyPerron.wordpress.com/2016/10/24/138-lexpedition-du-navire-le-chat-pour-le-canada-en-1665/#_ednref5.

20- Le blogue de Guy Perron, 06- *L'expédition du navire La Paix pour le Canada en 1665,*

<https://lebloguedeGuyPerron.wordpress.com/2015/12/27/lexpedition-du-navire-la-paix-pour-le-canada-en-1665/>

21- Le blogue de Guy Perron, 108- *L'expédition du navire Le Vieux Siméon pour le Canada en 1665,*

<https://lebloguedeGuyPerron.wordpress.com/2016/01/03/108-lexpedition-du-navire-le-vieux-simeon-pour-le-canada-en-1665/>

22- Le régiment de Carignan-Salières ,

https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9giment_de_Carignan-Sali%C3%A8res

23- Le blogue de Guy Perron, 107- *La navigation entre La Rochelle et le Canada : observations de Jean Talon en 1665,*

<https://lebloguedeGuyPerron.wordpress.com/2015/12/29/107-la-navigation-entre-la-rochelle-et-le-canada-observations-de-jean-talon-en-1665/>

Détail des sources

1- L'Aigle d'Or, de Brouage.

Trudel¹, p. 236, note 11 : « Les 19 et 20 août, deux autres navires, avec le colonel Chastelar de Salière : l'Aigle d'Or et la Paix; ce dernier, navire-vice-amiral de la flotte, est commandé par le capitaine Guillon; ils arrivent avec quelque retard, parce qu'ils ont fait escale au moulin Baude, près de Tadoussac; ils ont chacun à bord 4 compagnies du régiment ».

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 333 : « Le 19 (août) monsieur de Salières, colonel du régiment, arrive avec Monsieur son fils 15 *annorum* (c'est-à-dire âgé de 15 ans), et 4 compagnies. L'aumônier du régiment, dit l'abbé Dubois, nous fait donner une lettre à sa recommandation, qui se trouve fausse ».

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 335 : « Le 19 (septembre). L'Aigle d'or et la Paix lèvent l'ancre pour la France. »

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 333 : « Le 8 (août), le lieutenant de l'Aigle arrive, ayant laissé son vaisseau et celui du capitaine Guillon au Molinbault (moulin Baude, près de Tadoussac), et se rembarque après avoir obtenu de monseigneur Tracy 4 pilotes pour, etc. »

Bosher⁶ : « L'aigle d'Or, de Brouage, 300^{Tx} (...) quitta L. R. avec le capitaine Villepars pour Qué. le 13-5-1665 avec quatre compagnies du régiment de Carignan (plus 200 hommes); arriva à Qué. le 18-8-1665, en partit le 19-9-1665; arriva en France le 6-11-1665. »

Dictionnaire des bâtiments¹⁰ : « L'aigle d'Or : Vaisseau (1661-1670). Chantier : Brest. Commencé : 1658; mis à flot : 1660; en service : 1661; retiré : 1670. Observations : Vaisseau du sieur Fouquet : 1661 : saisi par le Roi; 1663 : armé à Brouage; 26/2-15/5/1664 : De Brouage à Cayenne avec Breze, Saint Sébastien, Sainte Anne et flûtes Justice, Paix, Jardin de Hollande et 650 colons; 3/7 -2/8/1666 : de La Rochelle à Lisbonne avec 8 navires en escorte de Louise Françoise Élisabeth de Savoie Duchesse de Nemours et d'Aumale, qui vient d'épouser par procuration le roi du Portugal; 1666-1667 : campagne aux Amériques; 9/2/1667 : ordre de l'envoyer avec le Saint Sébastien aux Antilles pour "aider la Compagnie des Indes à reprendre les îles aux Anglais" (idée abandonnée?) ».



L'Aigle d'Or

Le Conte¹¹ : « L'aigle d'Or : Vaisseau (1658-70)

Dessert¹³ : « L'Aigle D'Or : vaisseau acheté, construit en 1658. En service jusqu'en 1670. Armé en flûte. »

2- Le Brézé

Trudel¹, p. 236, note 11 : « Le 30 juin, arrive Prouville de Tracy avec deux navires, porteurs de 4 compagnies, qui ont fait le voyage des Antilles; les deux navires sont des bateaux légers, car Prouville de Tracy n'a pas voulu risquer le Brézé et le Terron (ce dernier de 800 tonneaux) en amont du fleuve; (... »

Relations des Jésuites³, année 1665, p. 3, 4 :

(...) le roi donna à Tracy « quatre compagnies d'infanterie; voulut que ses gardes portassent les mêmes couleurs que ceux de Sa Majesté; lui fit équiper les navires, nommés le **Brézé et le Terron, celui-là de huit cents tonneaux, et celui-ci d'un peu moins**, avec plusieurs autres vaisseaux, chargés de vivres et munitions de guerre, de gens à cultiver la terre, de plusieurs artisans, et de tout ce qui était nécessaire pour une expédition de cette importance. **Monsieur de Tracy partit de La Rochelle le 26 de février de l'an 1664** étant suivi, outre les troupes, de quantité de noblesse, et de vaisseaux bien équipés. (...). **Au sortir de l'Ile-Percée, les pilotes espéraient, pour avancer leur route, mener le Brézé au Bic; mais les vents se changèrent, qui obligèrent de relâcher. Et pour ne pas risquer un navire de l'importance du Brézé, dans le fleuve de Saint-Laurent, il fut jugé plus à propos de louer deux navires plus légers, et plus propres à monter la rivière. Toutefois, les vents furent toujours si contraires, que les pilotes ne purent arriver à Québec qu'un mois après.**

Ce retardement n'était pas de saison pour monsieur de Tracy, qui était tombé malade. **Il arriva néanmoins enfin à notre rade de Québec le dernier jour de juin 1665**, si faible et si abattu de la fièvre, qu'il ne pouvait être soutenu que par son courage. »

Note : la *Relation* de 1665 donne en outre l'information suivante : Parti en février 1664, Tracy, avant d'arriver en Nouvelle-France, s'arrêta à Madère, au Cap-Vert, à l'île de Cayenne (qu'il reprenait officiellement aux Hollandais), à la Martinique, à la Guadeloupe, à l'île de Saint-Domingue ». Tout un périple en vue de montrer l'autorité du roi en ces lieux, et aux yeux des Anglais et des Espagnols dont il approcha ostensiblement les côtes de leurs possessions qu'il croisait sur son chemin.

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 332 : « Et le 30 (juin), le P. Claude Bardy et le P. Fr. Dupéron avec monseigneur de Tracy et 4 autres compagnies. »

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 336 : « Le 14 (octobre). Les 3 navires du Roy lèvent l'ancre avec ordre de prendre en passant l'équipage du capitaine Guillon. »

Bosher⁶ : « Brézé, vaisseau du Roi 800 T^x; transportait des soldats à Gaspé pour le Roi en 1665; arriva à Qué. le 20 juin. »

Demerliac⁷, p. 5 : Brézé,

L'information suivante est tirée de la section : « État de la marine du roi de France en mars 1661, 25 vaisseaux dont 6 sont presque hors service ».

Date de lancement : 9 octobre 1647

Date de changement de nom : -- -

Date de retrait de service final ;; novembre 1665, naufragé à l'entrée de la Charente. Observation : en 1667, la carcasse du Brézé servait de balise en Charente

Lieu de construction : Toulon

Mise sur cale/achevé. : avril 1646/avril 1648

Constructeur : -- -

Refontes : -- -

Radoub : -- -

Tonnage : 900 Tx

Longueur (quille) : -- -

Largeur : -- -

Creux : -- -

Tirant d'eau : -- -

Équipage : -- -350 hommes

Armement : 54 canons

Le Conte¹¹, p. 44 : « Le Brézé : Armand de Maillé-Brézé, Amiral de France (1619-1647) vainqueur des Espagnols au Cap-de-Gate (1643); mort à 27 ans, tué par un boulet de combat d'Orbetello. Vaisseau (1646-1665); plusieurs campagnes de guerre; voyage aux Antilles (1664-1665). cf. le Maillé-Brézé. »

Dessert¹³ : « Le Brézé : vaisseau de l'ancienne marine, construit en 1646 à 1648; à Brest par Laurent Hubac. Naufragé à l'embouchure de la Charente en 1665. »

Migration¹⁸ « Rolle de l'Équipage du navire Le Brézé construit en 1646 à Toulon. Du port de 800/1200 tonneaux, tirant d'eau chargé 18 pieds, non chargé 14 pieds, deux ponts, deux gaillards, appartenant au Roy Louis XIV et armé par lui même. Armé de 54 canons sous le commandement de sieur la Brisardière (ou Job Farand) pour aller à la Guadeloupe, puis Gaspé. Départ de La Rochelle le 26-02-1664 vers : Madère, Cap-Vert, Guyenne, Martinique et arrivé à la Guadeloupe le (?). Départ 15-04-1665. Arrivée à la Martinique le (?). Départ 25-05-1665. Arrivée à Gaspé (ou Percé) le 18/06/1665. Départ sur La Rochelle le 13/08/1665. Les compagnies et l'État major furent transférés à bord de 2 petits navires qui arrivèrent à Québec le 30/06/1665. Le 25/11/1665 il rompt les amarres suite à un violent coup de vent et va se perdre entre les Trousses et l'île d'Aix. Nature des passagers : officiers et soldats du régiment de Carignan-Salières. Compagnies : Berthier (L'allier), La Durantaye (Chembellé), Monteil (Poitou), La Brisardière (Orléans) ». Suit, la liste des officiers et soldats. François Frigon n'y apparaît pas. Note : source principale du site : Viateur Boulet.

3- Cat de Hollande.

Trudel¹, p. 236, note 11, arrive le 19 (juin)... : « le Chat de Hollande, qui a pour capitaine Charles Dabin et qui amène, entre autres, Le Barrois, agent général de la Compagnie des Indes, et 150 immigrants; l'un et l'autre (Vieux Siméon) transportent, en tout quatre compagnies du régiment de Carignan-Salière ».

Delafosse² : « armateur : P. Gaigneur; destination : Québec ». (Source de l'auteur : Teuleron, 1665, 22/3)

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 332 : « Le P. Thiery (Thodoricus) Bechefer, arriva ici le 19 (juin) sur le vaisseau de Gaigneur, avec 4 compagnies du régiment de Carignan. Celui du sieur Petit était arrivé le 18 »

Bosher⁶ : « Cat de Hollande, 200-250 T^x; quitta L. R. pour Qué. le 27-4-1665 avec **155 hommes (comprenant 67 engagés)** et le correspondant général de la Compagnie des Indes; fit escale à Dieppe; arriva à Qué. le 18-6-1665; en partit le 3-8-1665; Albert Cornelis Kadt en était propriétaire; armé par Alexandre Petit; commandé par le capitaine Charles Babin. »

Debien¹², p. 394 : « au même [Pierre Gaigneur, marchand à Laroche], s'engagent à partir pour Québec sur le Cat de Hollande c^{ne} Charles Babin (Teuleron, notaire) pour 3 ans, tous reçoivent 30 livres d'avance, Jean Blanchard, de Surgères, Bastien Roy, de Loudun,... ».

Note : François Frigon n'apparaît pas dans la liste des engagés répertoriés par Debien.

Jugements et délibérations du Conseil souverain¹⁴, tome 1, page 360-361, 18 juin 1665 :

« Il est ordonné au **capitaine Babin** de « ... **livrer au sieur Le Barrois** toutes les marchandises hommes et généralement tout ce qui est contenu dans son dit bord et au bas d'icelle une sommation au dit maître Charles Babin faite par ledit sieur Le Barrois et signée de lui en datte du dix huitième juin ce dit jour par laquelle il lui enjoint de lui délivrer toutes les marchandises qu'il pourrait avoir dans son bord : et lui

donner une déclaration spécifique de toutes les autres marchandises dont il pourrait être chargé pour toutes sortes de personnes généralement quelconques le tout conformément a l’ordonnance de monseigneur de Tracy... ».

Perron¹⁹ : *L’expédition du navire Le Chat pour le Canada en 1665.*

« La flotte de 1665 à destination de Québec est composée de douze navires, selon Marie de l’Incarnation. Elle écrit : « Les douze vaisseaux qui sont arrivés, ont pensé périr[1] ».

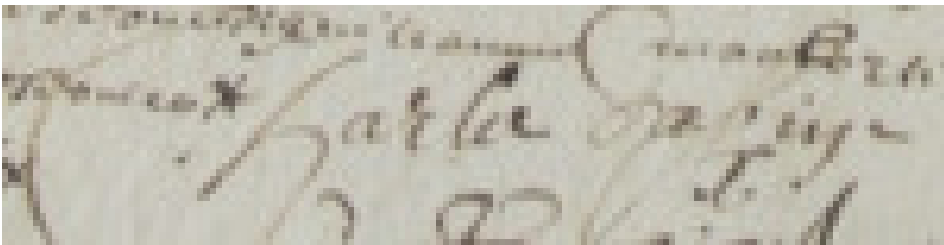
Cinq navires sont frétés par le roi qui envoie les soldats du régiment de Carignan-Salière[2] pour porter secours aux habitants de la Nouvelle-France, dont un pour le transport de vivres et de marchandises.

Le navire *Le Chat* (300 tx) est expédié à Québec par le marchand rochelais Alexandre Petit. Il est la propriété d’Albert Cornelis Kadt.

Les préparatifs

J.-F. Boshier[3] a relevé trois documents concernant ce navire : 20 février et 22 avril (notaire Abel Cherbonnier) et 22 mars (notaire Pierre Teuleron). Malheureusement, je ne les ai pas retracés lors de mon dernier séjour à La Rochelle, ni dans les registres ni dans les liasses de ces notaires.

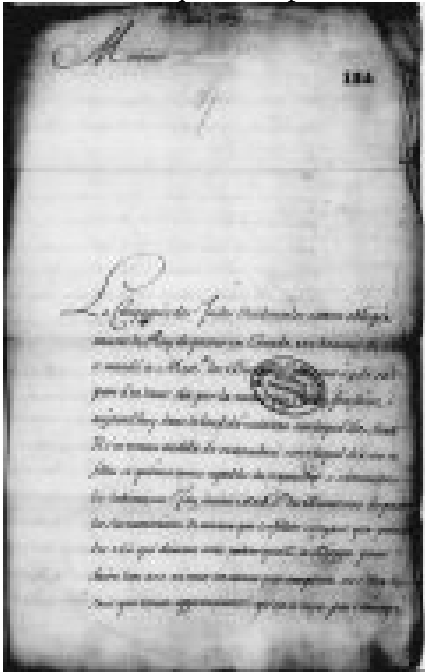
L’un de ces documents pourrait être le contrat de charte-partie[4] intervenu entre Alexandre Petit et le capitaine Charles Dabin[5] énonçant les conditions de l’expédition du navire *Le Chat* à Québec.



Signature de Charles Dabin. 1665.

Dans les premiers mois de 1665, la Compagnie des Indes occidentales s’active à prendre possession de ses territoires et à exercer les droits et privilèges que lui confère son édit d’établissement au Canada. Elle s’oblige même à y faire passer 400 personnes, et ce, aux frais du roi[6] ! Pour ce faire, les directeurs de la Compagnie choisissent Mille-Claude Le Barroys, conseiller du roi, secrétaire et interprète en langue portugaise, pour y exercer la fonction d’agent général de la Compagnie.

Entre le 23 mars et le 18 avril, le marchand rochelais [Pierre Gaigneur](#) enrôle 68 engagés pour aller travailler soit pour son compte ou autres particuliers à Québec. Dans chacun des contrats d’engagement, le notaire Pierre Teuleron précise qu’ils doivent s’embarquer à la première réquisition sur le navire *Le*



Cat de Hollande, du port de 200 tonneaux.

Le 22 avril, Jean [Talon](#) est à La Rochelle. Il écrit au ministre Colbert[7] que sur les 400 hommes de travail que la Compagnie s’est obligée d’enrôler, il en a fait la revue de 150 à bord d’un navire, probablement *Le Chat*. Comme ce navire doit partir dans deux jours, Talon donne ordre de débarquer 25 hommes à la pointe de Gaspé, sous la conduite du sieur Denys, pour y explorer une mine de plomb.

Le départ

À la marée du matin, le navire *Le Chat* quitte La Rochelle le 27 avril et arrive à Québec le 18 juin après une traversée de 52 jours. Il est chargé de diverses sortes de marchandises pour le compte de la Compagnie des Îles de l'Amérique !

Le jour du départ, Talon écrit au ministre Colbert qu'il y a 150 hommes de travail à bord du navire. Il a aussi fait entrer à bord, de sa part, un homme pour prendre soin de ces hommes à leur débarquement. Cet homme est chargé d'en faire « la distribution et passer les contrats de l'engagement avec les habitants qui voudront s'en servir pour le terme de trois ans^[8]. »

Aussi, Talon écrit avoir fait embarquer le sieur Denys, habitant du Canada, qui s'est chargé de descendre à Gaspé et d'y employer 25 hommes à fouiller dans la mine de plomb. Mais le pilote ne l'entend pas ainsi ! Pierre Bertrand se défend d'entrer dans la baie de Gaspé pour mettre à terre le sieur Denys parce que, par son traité, il n'y est pas obligé; il craint que les vents ne soient contraires à sa sortie. Mais Talon est persuadé qu'il peut faire ce débarquement sans aucun inconvénient. Il écrit « *je lui ai fait entendre qu'il n'entrerait que supposé qu'il le puisse sans le dépérissement ou le retardement de son vaisseau.* »

De l'équipage, au nombre de 20, nous connaissons :

- Charles Dabin, maître
- Pierre Bertrand, pilote
- Jacques Legoil, contremaître

Des passagers, au nombre de 180, nous connaissons :

- Mille-Claude Le Barrois, agent général de la Compagnie des Indes occidentales
- Nicolas Denys
- Guillaume Malortie^[9]
- les 68 engagés levés par Pierre Gaigneur

Les engagés (68) levés par Pierre Gaigneur,

Pour Gaigneur ou autres particuliers, de Québec :

Jean Bertain
 Guillaume [Bertrand](#)
 Jacques Bessonnet
 René [Binet](#)
 Jean Blanchard
 Louis Bonnet
 Jacques Bourdin
 Alexis Briet
 Nicolas Bustort
 Pierre [Caillonneau](#)
 Jacques Chevalier
 Martin Chevalier
 Jean Courtel
 Jean Courtet
 Jacques Crespeau
 Antoine Delafosse
 Laurent Dron
 Gilles Duray
 Pierre Elbert
 François Fortage
 Pierre François
 Gilles Gadiou
 Gilles Gautras

Pierre Genaudeau
 Jean Grenet
 Mathieu Laurandin
 Pierre Louinas
 Pierre [Mercereau](#)
 Pierre Mercier
 Antoine Merit
 Pierre Messenger
 Mathurin Motel
 Pierre Neveu
 René Orzeau
 Nicolas [Pion](#)
 Nicolas Ragnau
 Étienne Renaude
 Jacques Restié
 René Rezeau
 Étienne Richaudeau
 Jacques Rifort
 Jacques Rousseau
 Bastien Roy
 Marc [Tessier](#)
 François [Thibault](#)
 Simon Trillaud
 Nicolas Villeneuve
 Mathurin [Villeneuve](#)

Pour Jean Grignon, marchand, Québec :

Julien [Allard](#)
 Jacques Boisson
 Simon Gendron
 Jean Guillet

Pour les hospitalières de Québec :

Pierre Allenet
 Simon Lasalle

Pour les Jésuites de Québec :

Jean Caillon
 Pierre Caillon
 Denis [Genty](#)
 Jacques Roche

Pour Eustache Lambert, de Québec :

Jacques Bousot
 Jacques [Damien](#) (Pierre? Voir Debien)

Pour Thierry de Lestre, sieur Le Vallon, de Québec :

Jean Roy

Pour Jacques Loyer, sieur de Latour, de Québec :

Guillaume Canat
 Pierre [Martin](#)

Pour Étienne Racine, de Québec

Louis Palardy

Pour Pierre Soumande, de Québec :

Pierre Pasquier

Pour les Ursulines de Québec

André Fouquet
 René Giraudet

Le jour de son arrivée (18 juin), le capitaine Dabin se présente devant le Conseil souverain, à Québec[10]. Il expose trois documents qu'il a entre ses mains :

- un congé (en parchemin) de Monseigneur le duc de Vendôme, amiral de France, du 25 avril;
- une copie de la procuration que lui a faite Alexandre Petit devant le notaire rochelais Jean Langlois, du 25 avril;
- un ordre de Monseigneur de Tracy, non signé, du 9 juin, obligeant Dabin à livrer à Le Barroys toutes les marchandises et hommes et tout ce qui est à bord du navire *Le Chat*.

Le même jour, Le Barroys somme Dabin de lui livrer toutes les marchandises qu'il pourraient avoir à son bord et lui donner une déclaration spécifique de toutes les autres marchandises qui pourraient être chargées par toutes autres personnes. Le lendemain, le Conseil souverain émet un arrêt permettant au capitaine Dabin d'exécuter les ordres de Tracy[11].

Le retour

Le navire de Petit demeure à Québec pendant quelques 48 jours, tant pour décharger les marchandises que pour recharger d'autres pour le retour.

Le navire lève l'ancre pour la France, le lundi 3 août, avec cinq passagers à son bord. Il arrive à La Rochelle le 11 septembre suivant « sans avoir fait aucune mauvaise rencontre à la mer ».

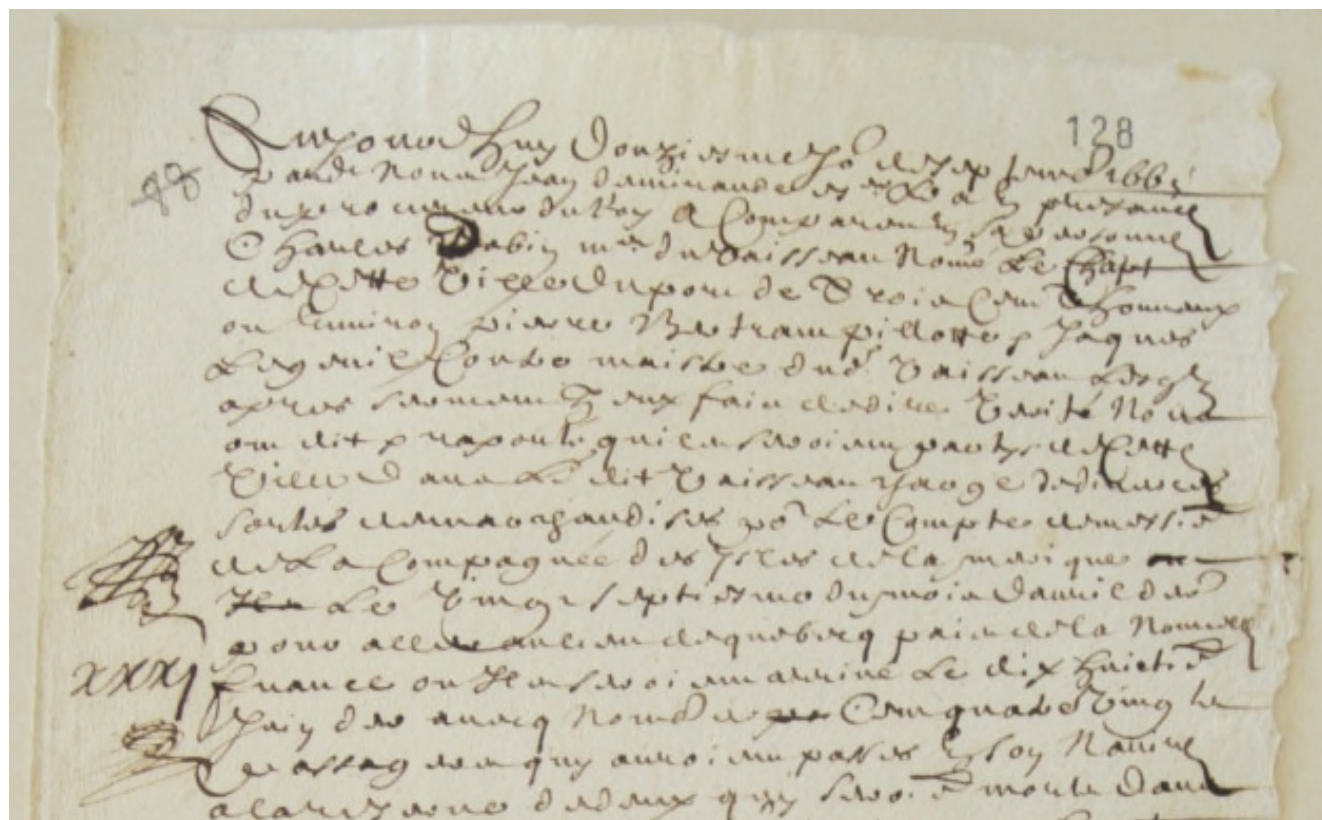
Le lendemain, Charles Dabin (capitaine), Pierre Bertrand (pilote) et Jacques Legoil (contremaître) se présentent devant l'Amirauté de La Rochelle pour faire état des événements survenus pendant le voyage. Ils déclarent que deux passagers sont morts pendant l'aller : les engagés Guillaume Canat, de Sigournais, et Étienne Renaude, meunier, de Villefagnan. Tous signent leur déclaration.

Le rapport de voyage du navire *Le Chat* ne mentionne pas d'escale à Dieppe (pour prendre des passagers) ni de débarquement à Gaspé, tel que souhaité par Talon.

Cette prétendue escale à Dieppe, comme il est rapporté à quelques reprises sur le web, vient probablement d'un passage que Talon écrit dans sa lettre au ministre, du 22 avril 1665, à l'effet d'avoir invité les directeurs de la Compagnie des Indes occidentales à faire passer les surnuméraires et les quelques 10 à 12 filles « croyant que peut-être [aussi] les 250 qui doivent être embarqués à Dieppe » pour faire les 400 passagers promis par la Compagnie.

Le navire ne peut pas avoir fait d'escale à Dieppe pour y embarquer 250 personnes, car il compte 180 passagers à son bord, tel que déclaré devant l'Amirauté. Les passagers de Dieppe se sont probablement embarqués sur le navire *Le Saint-Jean-Baptiste* (300 tx) [12].

Les destinations de Dieppe et Gaspé n'étant que des propositions évoquées par Jean Talon.



Extrait. Rapport de Charles Dabin, maître du navire *Le Chat* (300 tx), chargé de diverses marchandises

pour le compte de la Compagnie des Îles de l'Amérique. 12 septembre 1665.

(Source : AD17. Fonds Amiraute de La Rochelle. Documents du greffe. B 5667, fol. 128 (anciennement pièce 88).

[1] Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Fides, vol. IV : *La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales 1663-1674*, 1997, p. 236.

[2] Voir aussi : Michel Langlois, *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres, 2004, 517 p.

[3] J. F. Boshier, *Négociants et navires du commerce avec le Canada de 1660 à 1760 : dictionnaire biographique*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1992, p. 144.

[4] Une charte-partie est un acte constituant un contrat conclu de gré à gré entre un frèteur et un affréteur, dans lequel le frèteur met à disposition de l'affréteur un navire. Le nom vient de ce que le document était établi en deux exemplaires que l'on découpait par le milieu pour en remettre deux moitiés à chaque partie. *Mémoire d'un port. La Rochelle et l'Atlantique XVI^e-XIX^e siècle*. Musée du Nouveau Monde, La Rochelle, 1985, p. 25.

[5] Charles Dabin était pilote de la barque *Le Petit-François*, en 1655, lorsqu'elle a été prise par les Espagnols.

[6] Lionel La Berge, *Rouen et le commerce du Canada de 1650 à 1670*, L'Ange-Gardien, Éditions Bois-Lotinville, 1972, p. 117.

[7] Lettre de Talon au ministre. 22 avril 1665. Archives nationales d'outre-mer (France). COL C11A 2/fol. 124-125.

[8] Lettre de Talon au ministre. 27 avril 1665. Archives nationales d'outre-mer (France). COL C11A 2/fol. 127-128v.

[9] Il est demeuré à Québec pour le service de la Compagnie.

[10] BAnQ. Fonds Conseil souverain. Jugements et délibérations. Registre 1, fol. 48. TP1, S28, P423.

[11] BAnQ. Fonds Conseil souverain. Jugements et délibérations. Registre 1, fol. 48. TP1, S28, P424.

[12] Le navire *Le Saint-Jean-Baptiste*, de Dieppe, arrive à Québec, le 2 octobre, avec à son bord 130 hommes de travail et 82 filles et femmes.

4- Jardin de Hollande

Delafosse² : « maître : C^e Desboniges; armateur : le roi; destination : Québec ». (B5666, no 85,1665, 22/11).

Relations des Jésuites³, année 1665, p. 25 :

« Le douzième de septembre parurent deux autres vaisseaux : l'un nommé le Saint-Sébastien, **et l'autre le Jardin de Hollande**; et deux jours après, un troisième appelé la Justice, chargés de huit compagnies »

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p.336 : « Le 14 (octobre). Les 3 navires du Roy lèvent l'ancre avec ordre de prendre en passant l'équipage du capit. Guillon. »

Boshier⁶ : « Jardin de Hollande, vaisseau de guerre du Roi, 300 T^x; quitta L. R. avec le cap. de Bouiges le 22-6-1665 transportant des victuailles pour l'armée et des passagers canadiens au retour; arriva à Qué. le 14-9-1665; en partit le 14-10-1665 pour arriver en France vers le 1-12-1665. »

Demerliac⁷, p. 71 : Jardin de Hollande;

L'information suivante est tirée de la section : « Environ 168 flûtes mises en service de 1661 à 1715 »

Date de lancement : septembre. Acheté par N. Fouquet en 1660; saisi par Louis XIV en septembre 1661

Date de changement de nom : juin 1671, renommé : Charente.

Date de retrait de service final : juillet 1673 : rayée à Brest puis vendue et démolie.

Lieu de construction : Hollande

Mise sur cale/achevé. : 1657/1657 ou 1658

Constructeur : -- -

Refontes : -- -

Radoub : -- -

Tonnage : 400 Tx

Longueur (quille) : -- -

Largeur : -- -

Creux : -- -

Tirant d'eau :

Équipage : 2 officiers + 40/120 h.

Armement : 24 canons, puis 16 à partir de 1669 et 12 à partir de 1671

5- Justice.

Trudel¹ p. 237 : Il y avait au moins 100 immigrants sur ce navire. Marie de l'Incarnation fait mention de « plus de 100 malades » et le supérieur des Jésuites note qu'il « en meurt quantité ».

Relations des Jésuites³, année 1665, p. 25 : « Le douzième de septembre parurent deux autres vaisseaux. L'un nommé le Saint-Sébastien, et l'autre le Jardin de Hollande. **Et deux jours après, un troisième appelé la Justice**, chargés de huit Compagnies. C'était pour terminer heureusement nos attentes, puisqu'ils portaient monsieur de Courcelles, lieutenant général pour le roi en ce pays et monsieur Talon, intendant pour Sa Majesté. »

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 334 : « Le 14 (septembre) le navire dit La Justice, en tout plus de 100 malades, la plupart à l'hôpital, partie dans la salle des malades, partie dans l'Église. Il en meurt quantité. Jusques ici près de 20 hérétiques convertis. »

Bosher⁶ : « Justice, quitta la France le 24-5-1665 avec le capitaine Guillet avec des soldats et arriva à Qué. le 14-9-1665; en partie le 14-10-1665 »

Demerliac⁷, p. 71 : Justice (ex Recht? hollandaise);

L'information suivante est tirée de la section : « Environ 168 flûtes mises en service de 1661 à 1715 »

Date de lancement : Acheté en janvier 1664

Date de changement de nom : juin 1667, renommé : Bien arrivé.

Date de retrait de service final : août 1681 : hors service au Havre; septembre 1681 : dépecée.

Lieu de construction : Pays-Bas

Mise sur cale/achevé. : 1663/février 1664

Constructeur : -- -

Refontes : -- -

Radoub : juillet 1678 à août 1678 Le Havre

Tonnage : 300/350 Tx

Longueur (quille) : -- -

Largeur : -- -

Creux : -- -

Tirant d'eau : 14 pieds

Équipage : 2/4 officiers +28/35/45 hommes.

Armement : 8-10 canons, puis 20 à partir de 1676.

Le Conte¹¹, p. 100 : « La Justice : Vaisseau prise anglaise (1664-69); le même, devenu brûlot, -1671 renommé l'Hameçon »

6- Marie-Thérèse.

Relations des Jésuites³ année 1665, p. 25 : « Le seizième de juillet arriva le navire du Havre, portant des chevaux dont le roi à dessein de fournir ce pays ».

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 332 : « Le 16 (juillet) arriva le capitaine Poulet avec monsieur Bourdon, 12 chevaux, 8 filles, etc. »

Bosher⁶ : « Marie-Thérèse quitta la France le 10-5-1665 avec le capitaine Poulet, et Jean Bourdon, de Villaray; arriva à Qué. le 30-6-1665. »

7- Orange

Bosher⁶ : « Orange, 250 T^x; arriva à Qué. le 29-7-1665 »

Le Conte¹¹ : « L'Oranger : flûte, naufragé en 1667 [...] » (même navire?).

8- Paix.

Trudel¹, p. 236, note 11 : « Les 19 et 20 août, deux autres navires, avec le colonel Chastelar de Salier : l'Aigle d'Or et **la Paix**; ce dernier navire-vice-amiral de la flotte est commandé par le capitaine Guillon;

ils arrivent avec quelque retard, parce qu'ils ont fait escale au moulin Baude, près de Tadoussac; ils ont chacun à bord 4 compagnies du régiment ».

Trudel¹, p. 236, 237 : « Commandé par le capitaine Guillon, qui a pourtant l'expérience du fleuve, le navire la Paix, parvenu en bas de Tadoussac, vis-à-vis les monts Pelés, va se briser sur les rochers de la rive sud. "Cet accident arriva la nuit, raconte Mère de l'Incarnation, tout le monde étant couché et en repos, excepté les pilotes, et tout d'un coup le vaisseau coule à fond entre deux roches [...] ».

Delafosse², p. 496 : « maître : J, Guillon; armateur : le roi; destination : Québec; naufragé au retour de Québec » (Source de l'auteur : B5666, no 107, 1665, 23/11)

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 333 : « Le 20 (août). Le capitaine Guillon avec 4 compagnies arrive. »

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 335 : « Le 19 (septembre). L'Aigle d'Or et la Paix lèvent l'ancre pour la France. »

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 336 : « Le onze (octobre), nouvelle arrive de la perte du navire du roi du capitaine Guillon par delà Tadoussac en descendant, du côté du Sud vis-à-vis les monts Pelé. 2 ou 3 matelots noyés, qui se hâtèrent trop pour descendre à terre ».

Bosher⁶ : « Paix, navire du Roi, 300 T^x prit la mer à L. R (...) de nouveau en 1665 avec le cap. Ethier Guillon et quatre compagnies de Carignan-Salières; fit naufrage au retour le 26-9-1665 près de Matane. »

Demerliac⁷, p. 71 : Paix (ex Verde? hollandaise);

L'information suivante est tirée de la section : « Environ 168 flûtes mises en service de 1661 à 1715 ».

Note : Flûte : « navires de charge à fond plat, larges, gros, à poupe ronde. Tous les bâtiments de charge allant en haute mer, de la marine de Louis XIV étaient classés parmi les flûtes même s'il s'agissait de pinasses, houcres, grandes galiotes, caïques, anciens vaisseaux ou brûlots. Des frégates, des brûlots et des vaisseaux avec un armement très réduit furent fréquemment utilisés en flûte ».

Date de lancement : Acheté en 1663

Date de changement de nom : -- -

Date de retrait de service final : septembre ou octobre 1665 : naufragé dans le Saint-Laurent.

Lieu de construction : Pays-Bas

Mise sur cale/achevé. : -- -

Constructeur : -- -

Refontes : -- -

Radoub : -- -

Tonnage : 400 Tx

Longueur (quille) : -- -

Largeur : -- -

Creux : -- -

Tirant d'eau : -- -

Équipage : -- -

Armement : -- -

Le Conte¹¹ : « La Paix : Flûte (1664-65). »

Dom Guy Oury¹⁵, p. 758 : Marie de l'Incarnation, lettre du 29 octobre à son fils : « Les douze vaisseaux qui sont arrivés, ont pensé périr. Le treizième, qui était la frégate de monsieur de Tracy a coulé à fond à l'entrée du fleuve où on l'avait vu ».

Perron²⁰, *L'expédition du navire Le Chat pour le Canada en 1665* :

« La flotte de 1665 à destination de Québec est composée de douze navires, selon Marie de l'Incarnation. Elle écrit : « Les douze vaisseaux qui sont arrivés, ont pensé périr[1] ».

Cinq navires sont frétés par le roi qui envoie les soldats du régiment de Carignan-Salière[2] pour porter secours aux habitants de la Nouvelle-France, dont un pour le transport de vivres et de marchandises. Un autre navire est frété « pour le roi » par un particulier (Pierre Gaigneur). La mission du régiment : établir

la paix avec les nations iroquoises qui massacrent les colons français et détournent le commerce des fourrures vers les Anglais nuisant au développement de la colonie.

Les préparatifs

Vaisseau royal, la flûte *La Paix* compte parmi les cinq navires formant l'escadre qui transporte les troupes du régiment à Québec[3]. Le capitaine est Jean Guillon de Leaubertière « entretenu pour le service du roi en la marine ».

Le départ

C'est de Chef de Baie que la flûte *La Paix* quitte La Rochelle le 15 mai en compagnie du navire *L'Aigle d'Or*. Elle est chargée de « gens de guerre et de diverses sortes de munitions de guerre et de bouche » pour les porter à Québec. Les navires étaient prêts à partir dès le 27 avril[4], mais ils attendaient le premier temps convenable[5].

De l'équipage, nous connaissons :

- Jean Guillon de Leaubertière, capitaine
- Éthier Guillon, lieutenant
- Jean Boutin, maître
- Jean Masson, maître-valet
- Louis Auriau, marinier
- Élie Bordes, marinier, de Croix-Chapeau
- René Lidal, marinier

Des passagers, nous connaissons :

- Jean [Grignon](#), marchand, de La Rochelle
- Arnaud [Peré](#), marchand, de La Rochelle
- soldats de la compagnie [Colonelle](#)
- soldats de la compagnie [Contrecœur](#)
- soldats de la compagnie [Maximy](#)
- soldats de la compagnie [Saurel](#)

Sur les douze navires, onze sont identifiés. Neuf navires partent de La Rochelle et deux de Normandie. Ils sont :

- *L'Aigle d'Or* (300 tx), de La Rochelle (capitaine de Villepars), frété par le roi;
- *Le [Chat](#)* (300 tx), de La Rochelle (capitaine Charles Dabin), frété par la Alexandre Petit;
- *Le Jardin de Hollande* (300 tx), de La Rochelle (capitaine Desbouiges), frété par le roi;
- *La Justice* (400 tx), de La Rochelle (capitaine Pierre Guillet), frété par le roi;
- *La Marie-Thérèse*, du Havre (capitaine Guillaume ou Jean Poulet);
- *L'Orange* (250 tx), de La Rochelle;
- *La Paix* (300 tx), de La Rochelle (capitaine Jean Guillon), frété par le roi;
- *Le Saint-Jean-Baptiste* (300 tx), de Dieppe (capitaine Pierre Fillye);
- *Le Saint-Philippe* (150 tx), de La Rochelle;
- *Le Saint-Sébastien* (250 tx), de La Rochelle (capitaine DuPas de Jeu), frété par le roi;
- *Le [Vieux Siméon](#)* (200 tx), de La Rochelle (capitaine Simon Douwen), frété par Pierre Gaigneur.

À Tadoussac, le capitaine Guillon prend un pilote (moyennant 10 écus et la nourriture) pour remonter son navire à Québec[6] où il arrive, le 19 août, après une traversée de 96 jours. Il y demeure pendant un mois, soit jusqu'au 19 septembre, tant pour débarquer les troupes et décharger les marchandises que pour lester le navire.

Dans une lettre à [Colbert](#), l'intendant Jean [Talon](#) fait part des témoignages des officiers du régiment de Carignan-Salière, et de leurs soldats, à l'égard des capitaines des navires *L'Aigle d'Or* et *La Paix* à l'effet qu'ils ont été bien traités pendant la traversée[7]. On écrit que Guillon s'est même distingué lors de son voyage[8] !

Pendant son séjour, le capitaine Guillon reçoit deux certificats concernant les soldats qu'il transportait dans son navire :

- certificat des capitaines et officiers qui commandent les troupes, du 29 août (signé Contreccœur, de Mignarde[9] et Maximy);
- certificat de l'intendant Talon, du 18 septembre, concernant le nombre d'hommes qui sont débarqués à Québec[10].

Le retour

Après le coup de canon « de partance », tiré du bord du navire *L'Aigle d'Or*, la flûte *La Paix* est fin prête pour retourner en France. Les deux navires quittent le 19 septembre.

À 80 lieues de Québec, au travers du cap de Matane, un grand vent du nord nord-est se lève. Il grêle, il neige. La grand-voile est défoncée obligeant le capitaine de mettre l'artimon pour capéer[11] à la mer, mais l'artimon est crevé par un grand tourbillon de vent ! L'équipage a donc recours à une grande voile de rechange qu'il envergue... mais aussitôt déchirée !

L'Aigle d'Or, qui navigue de conserve avec *La Paix*, est hors de vue et ne peut rien faire car lui-aussi « fait eau » depuis Tadoussac[12], mais réussit à rentrer en France.



Extrait. Carte du golfe et fleuve Saint-Laurent. 16.. Localisation du naufrage de la flûte *La Paix* à Matane, le 26 septembre 1665.

(Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 125 DIV 1 P 3)

Le vent s'élevant de plus en plus, sans voile, la flûte *La Paix* est poussée vers la côte de Matane malgré l'effort des membres de l'équipage. La tempête brise deux câbles de deux ancres qu'ils ont mouillées « pour tâcher de se sauver ». Le 26 septembre, elle se brise de l'emplanture[13] jusqu'à la quille et sombre à Matane !

Peu avant, craignant la perte du navire, Élie Bordes, marinier de Croix-Chapeau, près de Marennes, se jeta à la mer pour gagner la terre à la nage. Il se noie ! Cet évènement freine l'ardeur des autres compagnons de bord qui voulaient en faire autant. Dix hommes de l'équipage se sont blessés et estropiés à la suite des coups de mer et de la tempête.

Le vent se calmant, tous mettent pied à terre... non sans péril !

Le lieutenant, Ethier Guillon, embarque dans la chaloupe du navire avec sept mariniers pour aller à Québec. Il est chargé d'aviser Prouville de [Tracy](#), lieutenant général des armées du roi, de leur malheur et du naufrage de la flûte *La Paix*.

Sans nouvelles de leur lieutenant, n’ayant pas de pain, les naufragés sont obligés de se nourrir des victuailles mouillées et gâtées provenant de leur navire échoué ainsi que des coquillages de la côte. Ils ont tout perdu... vêtements et hardes !

Désespérés, toujours sans nouvelles, ils prennent la résolution de « se mettre en chemin », moitié par terre, moitié par eau, pour se rendre à Québec. Ils avaient trouvé le moyen de se bâtir un petit bateau des débris du navire.

Pendant ce temps-là, averti du naufrage, Prouville de Tracy ordonne aux capitaines des navires *Le Saint-Sébastien*, *Le Jardin de Hollande* et *La Justice* de se rendre au lieu du naufrage, à Matane, pour prendre les naufragés et les ramener en France. À défaut, leur donner des vivres pour leur subsistance.

Le 21 octobre, seul le navire *Le Saint-Sébastien* s’amène à Matane, soit près d’un mois après le naufrage !

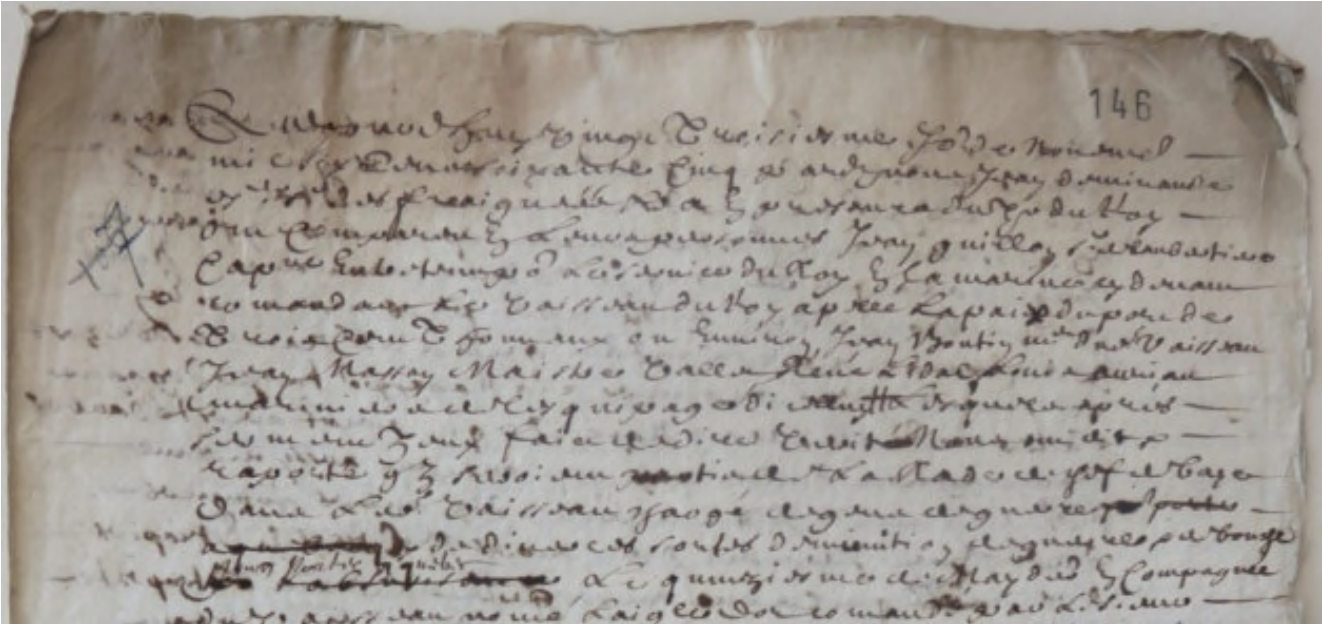
Pourtant, dans une lettre à Colbert, Colbert de [Terron](#) écrit « Le capitaine de *La Paix* Guillon Laubertière n’était pas fautif. Trois jours après le naufrage, M. Pas de Jeu, capitaine du *Saint-Sébastien*, a rescapé l’équipage qui s’était réfugié sur la rive[\[14\]](#) ».

Qui croire? L’équipage a-t-il été rescapé un mois après le naufrage (selon le capitaine Guillon et témoins) ou trois jours (selon Colbert de Terron)?

Les membres de l’équipage et six passagers embarquent ainsi dans le navire en laissant à la côte de Matane tout ce qu’ils ont pu sauver du naufrage. Les choses sauvegardées ont été inventoriées, puis entreposées dans deux « cabanes » qu’ils ont fabriquées sur place.

Ils arrivent « heureusement » à La Rochelle, à bord du navire *Le Saint-Sébastien*, le vendredi 20 novembre suivant.

Trois jours plus tard, le capitaine Jean Guillon de Leaubertière se présente devant l’Amirauté de La Rochelle pour faire état des événements survenus pendant son expédition à Québec et plus précisément du naufrage de la flûte *La Paix*. Pour faire son rapport, Guillon est accompagné de Jean Boutin, maître, de Jean Masson, maître valet, de René Lidal et Louis Auriau, mariners de l’équipage, et de Jean Grignon et Arnaud Peré, marchands rochelais, passagers dans le navire. Tous prêtent serment de dire la vérité dans leur déclaration.



Extrait. Rapport de Jean Guillon sur le voyage de la flûte *La Paix* à Québec. 23 novembre 1665.
(Source : AD17. Fonds de l’Amirauté de La Rochelle. Documents du greffe. B 5666, pièce 107 (fol. 146 et 147))

Au cours de l’été 1666, Talon envoie une barque récupérer « quelques agrès et une assez bonne quantité de pelleteries[\[15\]](#) ».

Récit du naufrage de la flûte *La Paix*
par Marie de l’Incarnation

« Cet accident arriva la nuit, raconte Mère de l’Incarnation, tout le monde étant couché et en repos, excepté les pilotes, et tout d’un coup le vaisseau coule à fond entre deux rochers. Il y avoit trois honêtes Dames qui alloient en France pour leurs affaires; il les fallut tirer du péril par des poulies attachées au

haut du mas, puis les enlever par le moien des cordes, avec des peines nonpareilles pour les mettre sur des roches. Tous se sont retirez sur les monts de notre Dame qui [est] le lieu le plus stérile, et le plus froid de l'Amérique, n'ayant que pour douze jours de vivres qu'ils avoient sauvez du débris. » Le navire transportait « une assez bonne quantité de pelleteries appartenantes à des marchands »; il y avait là, précise l'Ursuline, « nos plus considerables réponses, et les papiers de nos plus importantes affaires »; il se perdit un matelot, mais on sauva « une bonne partie du bagage, ce qui me laisse quelque espérance que nos lettres et nos mémoires auront échappé du naufrage ».

Source : Marie de l'Incarnation à son fils. 29 octobre 1665. *Correspondance* dans Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Fides, vol. IV : *La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales 1663-1674*, 1997, p. 236-237.

-
- [1] Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Fides, vol. IV : *La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales 1663-1674*, 1997, p. 236.
- [2] Voir aussi : Michel Langlois, *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres, 2004, 517p.
- [3] Lettre de Colbert de Terron à Colbert. BAC. Série Mélanges de Colbert. MG 7, I, A 6, vol. 128, p. 25. 13 avril 1665.
- [4] Lettre de Colbert de Terron à Colbert. BAC. Série Mélanges de Colbert. MG 7, I, A 6, vol. 128, p. 30. 27 avril 1665.
- [5] Lettre de Colbert de Terron à Colbert. BAC. Série Mélanges de Colbert. MG 7, I, A 6, vol. 129, p. 34-24. 10 mai 1665.
- [6] Lettre de Talon à Colbert. BAC. Série Mélanges de Colbert. MG 7, I, A 6, vol. 133, p. 121-122. 18 septembre 1665.
- [7] *Loc. cit.*
- [8] Lettre de Tracy à Colbert. BAC. Série Mélanges de Colbert. MG 7, I, A 6, vol. 133, p. 120. 20 septembre 1665.
- [9] Sixte Charrier, sieur de La Mignard, lieutenant de la compagnie Colonelle.
- [10] Lettre de Talon à Colbert. BAC. Série Mélanges de Colbert. MG 7, I, A 6, vol. 133, p. 121-122. 18 septembre 1665.
- [11] Tenir la cape pendant un coup de vent.
- [12] Lettre de Colbert de Terron à Colbert. BAC. Série Mélanges de Colbert. MG 7, I, A 6, vol. 131bis, p. 83. 21 septembre 1665.
- [13] Ouverture pratiquée dans la carlingue du navire, pour y faire entrer le pied des bas mâts.
- [14] Lettre de Colbert de Terron à Colbert. BAC. Série Mélanges de Colbert. MG 7, I, A 6, vol. 133, p. 125-126. 22 novembre 1665.
- [15] Marcel Trudel, *op. cit.*, p. 237.

9- Saint-Jean Baptiste (de Dieppe)

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 335 : « Le 2 (octobre). Le vaisseau de Normandie arrive avec 82, tant filles que femmes, entre autres, 50 d'une maison de charité de Paris, où elles ont été très bien instruites. **Item 130 hommes de travail tous en bonne santé.** Une excellente cargaison pour la compagnie et à bon prix. Toutes les communautés y auraient tout ce qui leur vient de France. »

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 337 : « Le 4 (novembre) le vaisseau de Normandie lève l'ancre pour la France. »

Bosher⁶ : « Saint-Jean Baptiste; de Dieppe, 300T^x; (...); se rendit à Qué. en 1665 avec le cap. Pierre Fyllye, 130 hommes d'équipage, et 82 femmes et filles; arriva le 2-10-1665; partit le 4-11-1665 ».

Demerliac⁷, p. 71 : Saint-Jean Baptiste.

L'information suivante est tirée de la section « Environ 168 flûtes mises en services entre 1661 et 1715 »

Date de lancement : Acheté par Fouquet en 1660. Saisi par Louis XIV en septembre 1661

Date de changement de nom : renommé en 1671 : Seine

Date de retrait de service final : 1694, rayée, probablement à Brest. Observation : souvent désignée comme caïque.

Lieu de construction : Hollande.

Mise sur cale/achevé. : 1659-1660.

Constructeur : -- -

Refontes : 1672 /1672 Rochefort
 Radoub : mars à avril 1688 à Brest
 Tonnage : **80/100/120 Tx**
 Longueur (quille) : 60 pieds
 Largeur : 18 pieds 6 pouces
 Creux : 9 pieds
 Tirant d'eau : 9 pieds
 Équipage : 2 officiers +25/28/35 h
 Armement : 4/6/10 canons

Demerliac⁷, p. 179 : Saint-Jean ou Saint-Jean-Baptiste.

L'information suivante est tirée de la section : « Flotte de la Compagnie royale des Indes occidentales ».

Années de service : **1665/1667**

Date de changement de nom : -- -

Date de retrait de service final : 1667 : brûlé au combat contre les Anglais à Saint-Pierre de la Martinique. Observation : c'était peut-être l'ancien vaisseau Saint Jean-Baptiste acheté 46 541 livres en 1658 par la compagnie faite par Mazarin (50 %) et le marquis de Pallavicini (50 %) ».

Origine du bâtiment : Saint Malo

Mise sur cale/achevé. : -- -.

Constructeur : -- -

Refontes : -- -

Radoub : -- -

Tonnage : **300 Tx**

Longueur (quille) : -- -

Largeur : -- -

Creux : -- -

Tirant d'eau : -- -

Équipage : 50 h

Armement : 8/30 canons

Demerliac⁷, p. 182 : Saint-Jean-Baptiste.

L'information suivante est tirée de la section : « Flotte de la Compagnie royale des Indes occidentales ».

Années de service : **1670-1674**

Date de changement de nom : -- -

Date de retrait de service final : 1674 : vendu à la Compagnie du Sénégal.

Origine du bâtiment : **Dieppe**

Mise sur cale/achevé. : -- -.

Constructeur : -- -

Refontes : -- -

Radoub : -- -

Tonnage : **300 Tx**

Longueur (quille) : -- -

Largeur : -- -

Creux : -- -

Tirant d'eau : -- -

Équipage :

Armement :

Demerliac⁷, p. 183 : Saint-Jean-Baptiste, vaisseau.

L'information suivante est tirée de la section : « Flotte de la Compagnie royale des Indes occidentales ».

Années de service : **1664-1672.**

Date de changement de nom : -- -

Date de retrait de service final : juin 1672 : disposé en magasin-hôpital à Trinquemalé (41 hommes, 26 canons). Juillet 1672 : capturé à l'abordage par les Hollandais.

Origine du bâtiment : construit et acheté en Hollande. En décembre 1664, était à Hambourg. Parti de La Rochelle, le 14 mars 1666.

Mise sur cale/achevé. : -- -.

Constructeur : -- -

Refontes : -- -

Radoub : -- -

Tonnage : **600 Tx**

Longueur (quille) : -- -

Largeur : -- -

Creux : -- -
 Tirant d'eau : -- -
 Équipage : 170 hommes
 Armement : 36

10- Saint-Philippe (alias Grand Philippe)

Bosher⁶ : « Saint-Philippe (alias Grand Philippe), de L. R. 150T^x; arriva à Qué. le 29-7-1665; en 1665, les propriétaires étaient Pagès Frères (un quart), Pierre Faneuil (un quart) et Paul Thevenin (un sixième), détenant ensemble les deux tiers qu'ils vendirent à Isaac Manigault le 10-11-1666 pour 9333 liv. (c.-à-d. deux tiers de 14 000 liv. ; pour 10 116 liv. de plus, ils lui vendirent également les deux tiers qu'ils détenaient dans la cargaison de blé qu'il transportait; pour une quelconque raison, cet arrangement ne se concrétisa pas parce que Pierre Gaigneur le loua pour 1000 liv. par mois le 13-4-1667 pour L. R.-Qué., avec le capitaine Pierre Gentet à Pagès Frères (une moitié), Paul Thévenin (trois huitièmes) et Jean Depont (un huitième); arriva à Qué. le 29-7-1667. »

Dessert¹³ : « Le Saint-Philippe : vaisseau construit de 1661 à 1665; à Toulon par Rodolphe Gédéon. Coulé à la Hougue en 1692 ».

11- Saint-Sébastien.

Ce navire a-t-il coulé aux Açores?

Relations des Jésuites³, année 1665, p. 25 : « Le douzième de septembre parurent deux autres vaisseaux. **L'un nommé le Saint-Sébastien**, et l'autre le Jardin de Hollande. Et deux jours après, un troisième appelé la Justice, chargés de huit Compagnies »

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 334 : « Le 12 (septembre). Arrive le Saint-Sébastien avec monsieur de Courcelles gouverneur, et monsieur Talon, intendant. »

Bosher⁶ : « Saint-Sébastien, 250 T^x; quitta La Rochelle pour Qué. avec le cap. Du Pas de Jeu le 24-5-1665; le gouverneur de Courcelles, l'intendant Jean Talon **et 200 soldats**; arriva le 12 (ou le 19?) 9-1665; en partit le 14-10-1665; arriva en France le 20-11-1665; »

Oury¹⁵, p. 758 : Marie de l'Incarnation, lettre du 29 octobre à son fils : « Les douze vaisseaux qui sont arrivés, ont pensé périr. Le treizième, qui était la frégate de monsieur de Tracy a coulé à fond à l'entrée du fleuve où on l'avait vu ».

Note 1 : Oury à la fin de la lettre ajoute : « **L'amiral de la flotte était le Saint-Sébastien** qui avait amené Courcelles et Talon. Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, éd. Jamet », p. 147). Note 2 : « D'après Talon, cette perte mettait véritablement Tracy dans la gêne; grâce à la sollicitude de l'intendant, le vice-roi reçut une gratification du Roi pour le dédommager ». (Talon, Correspondance, lettre du 4 octobre 1665, et réponse de Colbert du 5 avril 1666, 38 et 45-46).

Demerliac⁷, p. 179 : Saint Sebastien;

L'information suivante est tirée de la section : « Flotte de la Compagnie royale des Indes occidentales. »

Note : « La Compagnie des Indes occidentales, qui remplace la Compagnie des Cent Associés, a été créée en 1664 par Colbert pour faire du commerce avec l'outremer. Le capital était de six millions de livres et le siège était fixé au Havre. »

http://fr.wikipedia.org/wiki/Compagnie_fran%C3%A7aise_des_Indes_Occidentales

Années de service : 1664/1667

Date de changement de nom : -- -

Date de retrait de service final : en août 1666, aurait fait naufrage à Saint-Pierre de la Martinique.
 Renfloué?

Origine du bâtiment : Appareillait de La Rochelle en décembre 1664.

Mise sur cale/achevé :

Constructeur : -- -

Refontes : -- -

Radoub : -- -

Tonnage : 250 Tx

Longueur (quille) : -- -

Largeur : -- -

Creux : -- -

Tirant d'eau : -- -

Équipage : 88 h.

Armement : 20-26/28/34 canons

Proulx⁸, p. 67 : « La traversée la plus longue est sans doute celle qui amène Jean-Talon à Québec en 1665, à bord du Saint-Sébastien, qui dure 117 jours » tiré P. G. Roy, l'intendant Talon, RAPQ, 1931-31, p. 1.

Jean-Talon, Durée du voyage : 117 jours. Voir lettre à Colbert dans la section « Annexe ».

12- Vieux Siméon de Durkerdam

Trudel¹, p. 236, note 11 : « Le 18 juin, se présente un navire non identifié venu de La Rochelle, armé par un Petit : Ce doit être le Vieux Siméon de Dunkerque, 200 tonneaux, dont le capitaine est Pierre Gaigneur; parti de La Rochelle, il a vogué de concert avec un vaisseau de Gaigneur, parti lui aussi de La Rochelle et qui arrive le 19, sans doute le Chat de Hollande »...

Delafosse² : « 200 tonneaux, armateur : P. Gaigneur; destination : Québec ». (Source de l'auteur : Teuleron, 1665, 28/2)

Journal des Jésuites⁴, année 1665, p. 332 : « Le P. Thiery (Thodoricus) Bechefer, arriva ici le 19 (juin) sur le vaisseau de monsieur Gaigneur, avec 4 compagnies du régiment de Carignan. Celui du sieur Petit était arrivé le 18 ». Note : le navire de Petit est Le Cat de Hollande.

Bosher⁶ : « Vieux Siméon, de Durkerdam, 200 T^x; armé pour Qué. par Pierre Gaigneur; partit le 19-4-1665 avec le cap. Simon Doridod et **quatre compagnies du régiment de Carignan (200 soldats)**; Gaigneur le loua pour 900 liv. par mois, mais il l'acheta par la suite pour la somme de 14 000 livres, dont la moitié en espèces; arriva à Qué. le 19-6-1665; quitta Qué. le 3-8-1665. »

Perron²¹, *L'expédition du navire Le Vieux Siméon pour le Canada en 1665* :

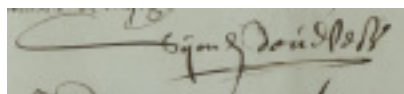
« La flotte de 1665 à destination de Québec est composée de douze navires, selon Marie de l'Incarnation. Elle écrit : « Les douze vaisseaux qui sont arrivez, ont pensé périr[1] ».

Cinq navires sont frétés par le roi qui envoie les soldats du régiment de Carignan-Salière[2] pour porter secours aux habitants de la Nouvelle-France, dont un pour le transport de vivres et de marchandises. Un autre navire est frété « pour le roi » par un particulier (Pierre Gaigneur). La mission du régiment : établir la paix avec les nations iroquoises qui massacrent les colons français et détournent le commerce des fourrures vers les Anglais nuisant au développement de la colonie.

Les préparatifs

C'est le navire *Le Vieux Siméon* (200 tx) qui est frété « pour le roi » par le marchand rochelais Pierre Gaigneur. Comme la flûte *La Paix*, il compte parmi les quatre navires formant l'escadre qui transporte les troupes du régiment à Québec[3].

Dans l'avant-midi du 28 février 1665 [4], un contrat de charte-partie[5] intervient entre Pierre Gaigneur et Simon Douwen, de Durkerdam (Hollande), maître, commandant et propriétaire (1/8) du navire *Le Vieux Siméon*. Comme Douwen ne comprend pas la langue française, c'est Barthélémy Simon, marchand de La Rochelle, qui lui sert d'interprète pour établir les conditions du contrat.



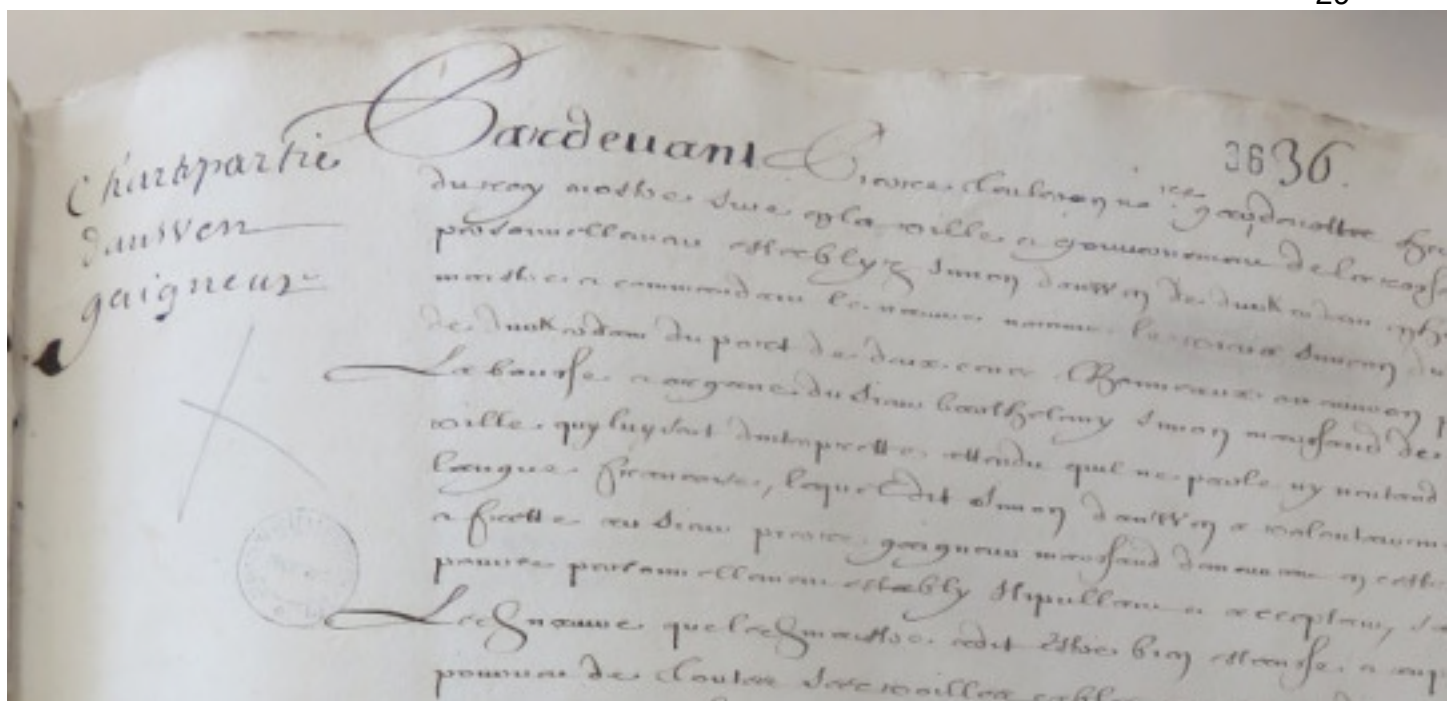
Signature de Simon Douwen

(Source : AD17. Notaire Pierre Teuleron. Registre 3 E 1303, fol. 36v)

Selon Douwen, son navire est bien étanche et pourvu de toutes ses voiles, câbles, ancres, cordages et autres ustensiles nécessaires pour la navigation afin de faire le voyage La Rochelle-Québec-La Rochelle.

Le marchand Gaigneur doit monter et nourrir l'équipage à ses frais. Douwen « ira audit voyage pour avoir égard à son dit navire », avec son charpentier et son garçon qui seront aussi nourris comme l'équipage, mais sans salaire ! De plus, Douwen aura 10 pistoles pour son chapeau[6] !

Le contrat commence le 1^{er} avril et prendra fin au retour du navire à La Rochelle, moyennant 900^{lt}/mois pour les six premiers mois. Pour rassurer Douwen du paiement de son fret et du chapeau, Gaigneur constitue Antoine Grignon et Arnaud Peré, marchands rochelais, comme « pleiges, caution, répondants et principaux payeurs » pour lui.



Extrait. Contrat de charte-partie pour l'expédition du navire *Le Vieux Siméon* à Québec. 28 février 1665. (Source : AD17. Notaire Pierre Teuleron. Registre 3 E 1303, fol. 36)

Le même jour, dans l'après-midi, Pierre Gaigneur fait l'acquisition du navire *Le Vieux Siméon* pour la somme de 14 000^l[\[7\]](#). Douwen reçoit 7 000^l en avance et 300^l de pot de vin. Gaigneur promet payer l'autre moitié (7 000^l) quinze jours après le retour du navire à Rochelle. Encore une fois, les marchands Grignon et Peré servent de caution à Gaigneur.

Le départ

Le navire *Le Vieux Siméon* quitte La Rochelle le 19 avril et arrive à Québec le 19 juin après une traversée de près de 60 jours. Les quatre compagnies qu'il transporte ont été inspectées le 12 avril. Elles sont complètes, mais les soldats sont mal vêtus[\[8\]](#) !

De l'équipage, nous connaissons :

- Simon Douwen, capitaine
- un charpentier
- un garçon

Des passagers, nous connaissons :

- Pierre Gaigneur, marchand de La Rochelle
- Thierry Beschefer, jésuite, l'un des aumôniers du régiment
- un écrivain[\[9\]](#)
- soldats de la compagnie de [Chambly](#)
- soldats de la compagnie [Froment](#)
- soldats de la compagnie [Latour](#)
- soldats de la compagnie [Petit](#)

Sur les douze navires, onze sont identifiés. Neuf navires partent de La Rochelle et deux de Normandie. Ils sont :

- *L'Aigle d'Or* (300 tx), de La Rochelle (capitaine de Villepars), frété par le roi;
- *Le Chat* (300 tx), de La Rochelle (capitaine Charles Dabin), frété par la Alexandre Petit;
- *Le Jardin de Hollande* (300 tx), de La Rochelle (capitaine Desbouiges), frété par le roi;
- *La Justice* (400 tx), de La Rochelle (capitaine Pierre Guillet), frété par le roi;
- *La Marie-Thérèse*, du Havre (capitaine Guillaume ou Jean Poulet);

- *L’Orange* (250 tx), de La Rochelle;
- *La Paix* (300 tx), de La Rochelle (capitaine Jean Guillon), frété par le roi;
- *Le Saint-Jean-Baptiste* (300 tx), de Dieppe (capitaine Pierre Fillye);
- *Le Saint-Philippe* (150 tx), de La Rochelle;
- *Le Saint-Sébastien* (250 tx), de La Rochelle (capitaine DuPas de Jeu), frété par le roi;
- *Le Vieux Siméon* (200 tx), de La Rochelle (capitaine Simon Douwen), frété par Pierre Gaigneur.

Dès son arrivée à Québec, Pierre Gaigneur veut obliger le capitaine et son navire à faire un voyage à Gaspé et revenir à Québec par la suite. Mais le capitaine ne l’entend pas ainsi !

Les 23 et 25 juin[10], Simon Douwen enregistre trois protestations devant le notaire Michel Fillion. C’est Pierre Bois qui lui sert d’interprète, car le capitaine ne connaît pas la langue française.

Dans ces documents, il énonce les motifs de son refus :

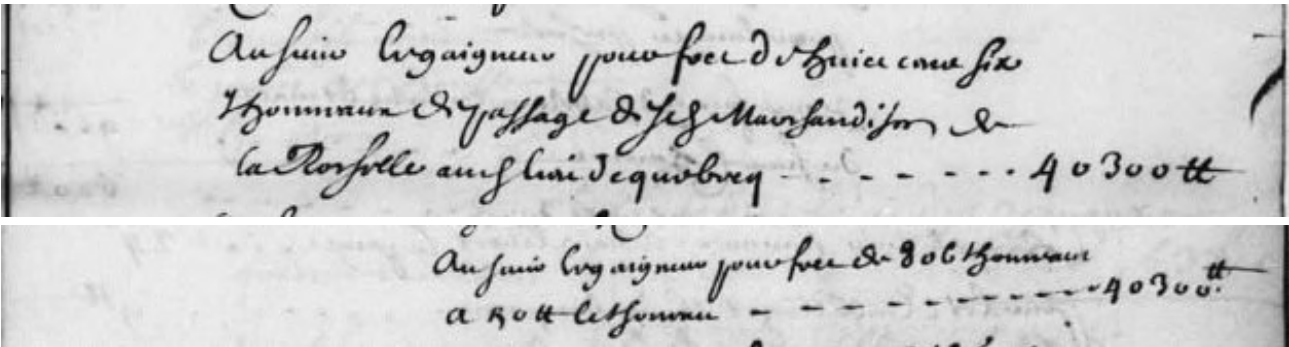
- dans le contrat de charte-partie convenu entre les deux hommes, du 28 février 1665, il est mentionné que le voyage du navire *Le Vieux Siméon* doit se faire directement de La Rochelle à Québec et retourner « en droite route » sans être obligé d’aller en autres lieux;
- si le navire perd des câbles ou ancres, le capitaine ne peut en trouver en Nouvelle-France, d’autant que le navire serait aussi perdu;
- le capitaine ne peut entreprendre le voyage de Gaspé même pour la somme de 4 000^{lt} par mois;
- si l’on emmène son navire, le capitaine sera obligé de se mettre en pension et de l’abandonner (un capitaine n’abandonne jamais son navire, dit-on !);
- le capitaine n’est pas consentant de laisser partir son navire si ce n’est que pour faire voile directement à La Rochelle;
- le capitaine craint que son navire ne fasse bon voyage si on lui prend de force, car la rivière (lire fleuve Saint-Laurent) est mauvaise;
- étant étranger (Hollandais), le capitaine ne connaît que le marchand Gaigneur, contre lequel il prétend avoir son recours.

Le retour

Le navire frété par Gaigneur demeure à Québec pendant quelque 44 jours, soit jusqu’au début du mois d’août, tant pour débarquer les troupes et décharger les marchandises que pour lester le navire.

De conserve avec les navires *La Marie-Thérèse* et le *Cat*, *Le Vieux Siméon* lève l’ancre pour la France, le 3 août, sans qu’on sache quoique ce soit sur les événements du retour. Aucun rapport de voyage n’a été conservé pour ces navires.

Dans l’« état général de toute la dépense faite à cause des vingt compagnies du régiment d’infanterie de Carignan Salière... », du 15 juin 1666 [11], le trésorier de la Marine doit 40 300^{lt} à Pierre Gaigneur pour le passage de 806 tonneaux de marchandises à 50^{lt} le tonneau.



Source : État de toute la dépense faite pour les troupes d’infanterie entretenues au Canada par le roi. État général des dépenses faites pour les vingt compagnies du régiment de Carignan-Salières, et d’une compagnie de chacun des régiments de Champbellé, d’Orléans, de Poitou, de L’Allié entretenus au Canada. BAC. COL C11A 2/fol. 283. 15 juin 1666

On ne sait ce qu’il est advenu du navire *Le Vieux Siméon* par la suite.

-
- [1] Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Fides, vol. IV : *La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales 1663-1674*, 1997, p. 236.
- [2] Voir aussi : Michel Langlois, *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres, 2004, 517p.
- [3] Lettre de Colbert de Terron à Colbert. BAC. Série Mélanges de Colbert. MG 7, I, A 6, vol. 128, p. 25. 13 avril 1665.
- [4] AD17. Notaire Pierre Teuleron. Registre 3 E 1303, fol. 36.
- [5] Une charte-partie est un acte constituant un contrat conclu de gré à gré entre un fréteur et un affréteur, dans lequel le fréteur met à disposition de l'affréteur un navire. Le nom vient de ce que le document était établi en deux exemplaires que l'on découpait par le milieu pour en remettre deux moitiés à chaque partie. *Mémoire d'un port. La Rochelle et l'Atlantique XVI^e-XIX^e siècle*. Musée du Nouveau Monde, La Rochelle, 1985, p. 25.
- [6] Gratification accordée par convention au capitaine d'un navire.
- [7] AD17. Notaire Pierre Teuleron. Registre 3 E 1303, fol. 37.
- [8] Lettre de Colbert de Terron à Colbert. BAC. Série Mélanges de Colbert. MG 7, I, A 6, vol. 128, p. 25. 13 avril 1665.
- [9] Lettre de Colbert de Terron à Colbert. BAC. Série Mélanges de Colbert. MG 7, I, A 6, vol. 131, p. 70-71. 16 août 1665.
- [10] BAnQ. Notaire Michel Fillion. 23 juin 1665 (pièces 74 et 75). 25 juin 1665 (pièce 76).
- [11] État de toute la dépense faite pour les troupes d'infanterie entretenues au Canada par le roi. État général des dépenses faites pour les vingt compagnies du régiment de Carignan-Salières, et d'une compagnie de chacun des régiments de Champbellé, d'Orléans, de Poitou, de L'Allié entretenus au Canada. BAC. COL C11A 2/fol. 272-284. 15 juin 1666.

Annexe

Notes complémentaires sur les vaisseaux à destination de Québec en 1665

*Relations des Jésuites*³, année 1665, p. 25 :

« Le 17 et le 19 de juin, arrivèrent à Québec, deux vaisseaux partis de La Rochelle, avec quatre compagnies du Régiment de Carignan-Salières. [...] Le 30 du même mois, parurent de loin deux voiles qui nous comblèrent de joie, quand nous apprîmes qu'elles portaient monsieur de Tracy (...). Le 18 et 19 d'août, arrivèrent à notre rade, deux autres navires, chargés chacun de quatre compagnies, et à leur tête monsieur de Salières, colonel du régiment. [...] »

*Jugements et délibérations du Conseil souverain*¹⁴, T. 1, p. 269-270, 27 août 1664 :

Une délibération du Conseil souverain, **en 1664**, établit comme suit les **conditions d'obtention de permis de mouillage au port de Québec pour les navires de ravitaillement qui viendront en 1665** :

« Il a été résolu que les congés pour amener des navires **l'an prochain** en la rade de cette ville seront expédiés sous le sceau du roi et signés du secrétaire de ce Conseil dans les termes et aux conditions comme ci-après. Le Conseil souverain établi par le roi en la ville de Québec, au Royaume de la Nouvelle-France, pour la justice, police, et commerce du dit pays a permis et permet à.....de faire venir un navire de France, mouiller en rade devant cette ville pour y apporter les vivres et autres marchandises qu'il jugera y être propres et les y vendre et débiter suivant la taxe et tarifs qui en seront faits à son arrivée, à condition de visite et recherche à cause des peaux et pelleteries dont il ne pourra faire traite avec les Sauvages dans l'étendue du fleuve Saint-Laurent, à peine de confiscation et autres peines portées par les édits et règlements de Sa Majesté. **À la charge d'amener un homme de travail par chaque dix tonneaux du port de son navire, du paiement du passage et avance de trente livres qu'il leur pourra faire en hardes à chacun.** Il sera remboursé à l'ordinaire par ceux auxquels ils seront distribués par l'ordre de ce Conseil si ce n'est qu'il apprit que le Roy fit la dépense d'envoyer des gens de travail en ce pays auquel cas il ne sera tenu d'en amener si bon ne lui semble. Et encore de charger deux tonneaux de sel par chaque dix tonneaux du port de son dit navire avec quelque quantité de fer d'acier et de charbon de terre, et de prendre congé de l'amirauté. Fait et donné au dit Conseil sous le sceau du roi et signature du secrétaire ordinaire d'icelui à Québec, le 27^e août 1664 ».

*Oury, Dom Guy*¹⁵, p. 740, lettre de Marie de l'Incarnation à son fils datée du 28 juillet 1665 :

« Il en est arrivé cinq dont deux sont partis pour s'en retourner, et un troisième doit lever l'ancre dans deux jours. Monseigneur de Tracy, lieutenant général pour Sa Majesté dans toute l'Amérique, est arrivé il y a plus de quinze jours avec un grand train, et quatre compagnies, sans parler de **deux cents hommes de travail qui sont divisés dans les vaisseaux** ».

Jean Talon, lettre à Colbert, 4 octobre 1665¹⁷ (ANC, Série C11A, Correspondance générale, Canada, R11577-4-2-F);

Folio 148 :

« [...] quoique notre navigation ait été de très longue durée, quelques vaisseaux, entre autres ceux que nous montions, **ayant demeuré cent dix-sept jours à la mer à compter de l'embarquement**, les troupes sont ici arrivées en assez bon état, et dans tout le trajet nous n'avons perdu aucun officier, et il n'est mort qu'environ huit soldats. Ce n'est pas que plusieurs vaisseaux surtout le nôtre, qui était fort petit, fort encombré, et fort chargé de monde n'ait été rempli de **malades, et j'y en ai vu jusqu'à 80** de manière que si nous n'eussions pas fréquenté le nord, les chaleurs du sud auraient pu causer la peste dans notre bord et il importe de mettre un peu au large les troupes que Sa Majesté voudra faire passer à l'avenir ».

Folio 153 :

« Si la frégate qui portait les provisions de monseigneur de Tracy est comme on la croit perdue, je le plains fort en vérité. Il a déjà vendu une partie des denrées qu'il avait pour s'acheter le nécessaire et je crois que quelque résolution qu'il ait faite de ne rien emprunter d'autrui, il sera obligé, pour soutenir sa dépense, de recevoir le secours de ceux qui seront plus accommodés. De l'humeur que je le connais je doute fort qu'il veuille vous déclarer ses besoins ». Note : il doit s'agir de **La Paix**, échoué à Matane.

François Frigon était-il matelot?

Il est question d'un L'Espagnol, dans *Jugements et délibérations du Conseil souverain* dont est reproduit le texte, ci-dessous. Ce L'Espagnol n'est pas François Frigon. Voir le bulletin *Les Frigon*, vol. 22, n° 2, printemps-été 2015.

*Jugements et délibérations du Conseil souverain*¹⁴, T. 1, p. 345-346, 13 mai 1665 :

Note : En 1665, il y a en Nouvelle-France une galiote que le Conseil souverain nomme la **Galiote royale ou Barque royale**, qui a été aménagée spécifiquement pour aller chercher Prouville à son navire qui a jeté l'ancre en aval de Québec. Une galiote est un bateau à voiles à fond plat à extrémités arrondies de 80 à 300 tonneaux conçus pour le cabotage sur les côtes océanes et la navigation fluviale. Ce n'est donc pas un vaisseau de haute mer.

« Le Conseil a ordonné au sieur de la Mothe payer sur le fonds de la guerre à Guillaume Hatlier vingt-huit livres dix sols, Pierre Ferré vingt-huit livres dix sols, Papillon neuf livres, Laforge trois livres, et à l'**Espagnol** vingt-sept livres, pour leurs gages de matelots de la **Galiote royale** jusqu'à ce jour de quoi lui sera tenu compte rapportant la présente et quittance »

« Le Conseil a ordonné au sieur de la Mothe payer sur le fonds de la guerre à Louis Fontaine, maître de la Galiotte Royale, la somme de cent cinquante livres lesquels il délivrera aux cinq matelots de ladite Galiotte chacun trente livres par avance sur leurs gages. De quoi sera tenu compte audit de la Mothe rapportant la présente et quittance ».

« Le Conseil a ordonné au sieur de la Mothe, payer à Louis Fontaine, matelot, sur le fonds de la guerre la somme de deux cents livres sur ses gages pour maître de la Galiotte Royale. De quoi lui sera tenu compte rapportant la présente et quittance ».

« Il est ordonné au sieur de la Mothe payer à Pierre Maurier la somme de douze livres sur le fonds de la guerre pour huit jours de travail qu'il a fait pour la **Barque royale** ce faisant lui en sera tenu compte rapportant la présente et quittance ».

La galiote dont il est question dans JDCS, a été construite en Nouvelle-France et Trudel¹ y fait référence à la page 69 : « La construction navale d'avant 1663, avec son projet avorté d'une frégate avait porté seulement sur quelques barques et chaloupes. La situation n'est pas meilleure dans le bref temps de la colonie royale. Les documents nous font connaître tout au plus la construction ou le réaménagement d'une galiote, dite aussi "barque du roi", et la réparation d'un brigantin qui appartient à la Communauté des Habitants. La galiote va servir à aller au-devant de Prouville de Tracy, qu'on attend au printemps 1665. Pour la mettre en état, il faut du bois, du goudron, des voiles, câbles, poulies, pavillons; on loue de Michel Fillion une ancre, des compas, une horloge de sable blanc; qu'on ait provision et victuailles. Il faut du personnel : Louis Fontaine sera maître de la galiote, au salaire de 450 livres, avec cinq matelots à son service. Ainsi, pour cette galiote qui ira chercher Prouville de Tracy, nous avons relevé une dépense d'au moins 3250 livres. »

Trudel cite les pages suivantes de *Jugements et délibérations du Conseil souverain* :

JDCS, T. 1 : 314, 136, 319, 321, 322, 323, 330, 332, 338, 339, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 351, 353, 362s.

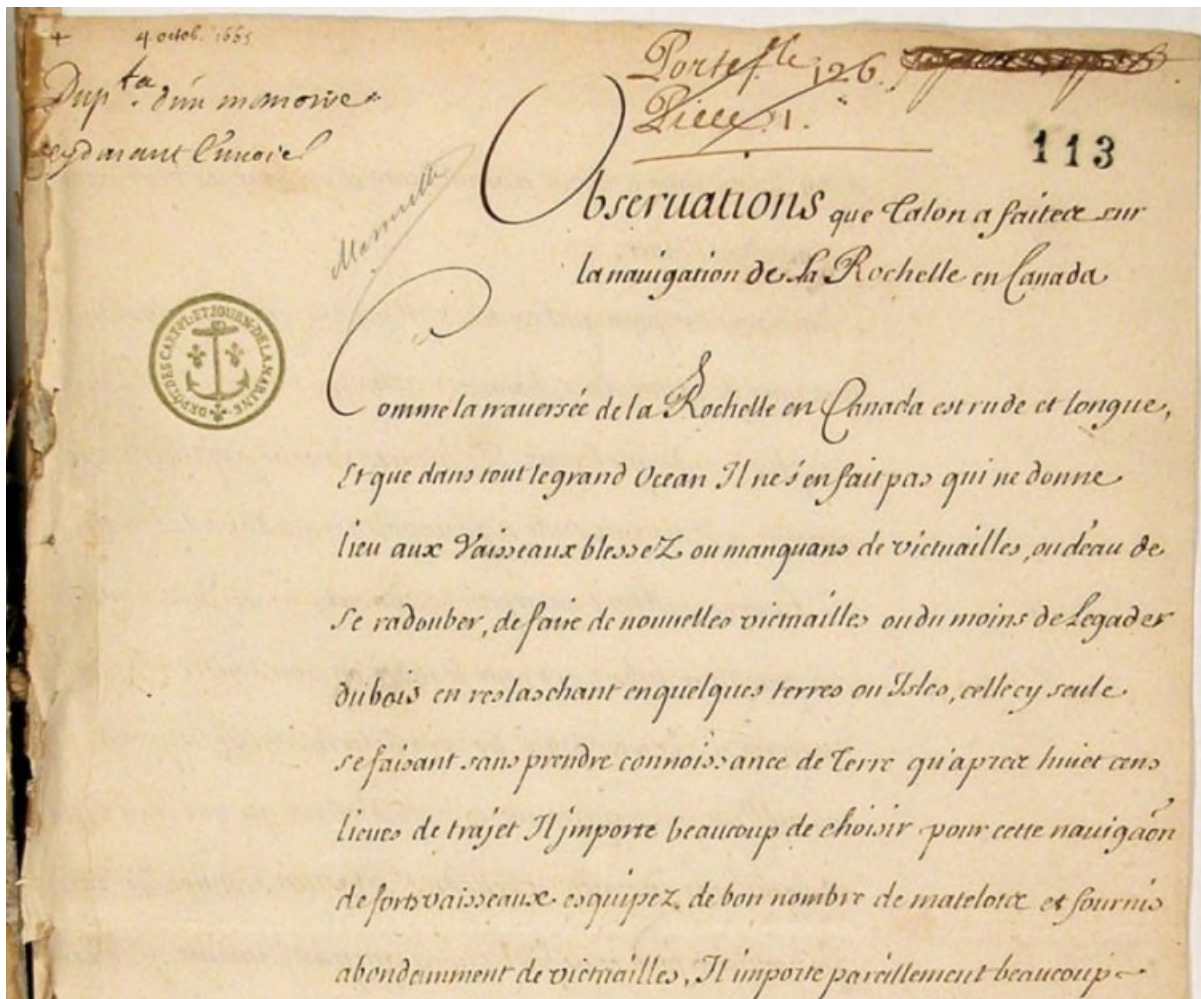
Perron²³, *La navigation entre La Rochelle et le Canada : observations de Jean Talon en 1665*.

« Le 23 mars 1665 [1], Jean Talon recevait une commission du roi le nommant intendant de la justice, police et finances en Canada, Acadie, île de Terre-Neuve et autres pays de la France septentrionale.

Lundi, le 18 mai suivant, l'intendant Talon quitte La Rochelle à bord du vaisseau royal *Le Saint-Sébastien* (250 tx) vers la Nouvelle-France. Après une traversée de 117 jours [2], il entre en rade de Québec le samedi 12 septembre.

Pendant la traversée, il fait des observations sur la navigation entre La Rochelle et le Canada. Le tout est consigné dans un document du 3 octobre 1665 [3].

« Comme la traversée de la Rochelle en Canada est rude et longue, écrit-il, Et que dans tout le grand ocean Il ne s'en fait pas qui ne donne lieu aux vaisseaux blessez ou manquans de victuailles, ou d'eau de se radouber, de faire de nouvelles victuailles ou du moins de Legader du bois en relaschant en quelques terres ou Isles, celle cy seule se faisant sans prendre connoissance de terre qu'apres huict cens lieues de trajet », il est important de prendre en considération certains éléments, précise-t-il.



Extrait. Observations de Jean Talon au sujet de la navigation entre La Rochelle et le Canada. 3 octobre 1665.

(Source : Archives nationales d'outre-mer (France). COL C11E 13/fol. 113-115)

Voici les observations (lire recommandations) de Jean Talon :

- [de] choisir de forts vaisseaux équipés d'un bon nombre de matelots et fournis abondamment de victuailles;
- [s'équiper] de bons câbles et plusieurs grelins[4] à cause de la profondeur du fleuve Saint-Laurent;
- [s'équiper de] trois ancres proportionnées à la grandeur du vaisseau et deux autres (une de toue[5] et une petite sur le pont);
- [s'équiper de] deux jeux de voiles et de bons agrès;
- [s'équiper de] deux chaloupes, dont l'une plus grande que l'autre, soit pour faire du bois, soit pour sonder à l'approche des terres et aux mouillages. Dans le fleuve Saint-Laurent « les vens de terre sont si frequens et souSflent par surprise avec tant de violence, écrit-il, qu'une chaloupe n'y peut estre en seureté. »;
- [de] partir de bonne heure, au plus tard le 15 avril, pour profiter des vents du nord et du nord-est qui dominent en cette saison. Il précise sa pensée : « La pratique de tous les Terreneuviens marque assez l'avantage qu'ils tirent des la premiere saison et quoyque quelque fois les glaces facent de grands obstacles a la navigation, comme cela arrive rarement et qu'elles sont ordinairement dissipées au 15^e de May tous les capitaines de vaisseaux et les premiers Pilotes de ce pays concluent à la naviga [ti] on d'avril pour faire le retour a bonne heure et prevenir les vens orageux qui precedent l'hiver. »

Après avoir parlé de ce qu'il faut « pour le bon équipage », Jean Talon poursuit ses observations en regard, cette fois, du trajet à parcourir entre La Rochelle et le Canada.

Mettons les voiles et suivons notre observateur !

Allant de l'est vers l'ouest, en partant par le 46^e degré 2/3, il est mieux de suivre le nord que le sud, tant pour profiter des vents qui soufflent plus de cette partie qu'ailleurs que pour éviter la route des corsaires, les chaleurs et les calmes du sud.

En quittant le Grand Banc, si on le coupe à la latitude de 46 degrés jusqu’au 46 2/3, il faut éviter trois basses[6], faire route plus au sud et prendre le cap de Raze (A).



Extrait. Carte du golfe et fleuve Saint-Laurent. Du Grand Banc au Cap de Raye.
(Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 125 DIV 1 P 3)

Du Cap de Raze, si le temps est commode et si le vent porte à la route, il faut prendre connaissance des îles de Saint-Pierre (B) ou, à défaut, faire route droit au Cap de Raye (C) avec précaution à cause « des voustes qui desrobent la connoissance de la terre ».

Du cap de Raye, se diriger vers les îles aux Oiseaux (D) ou les îles Brion (E) qui sont en droite route, évitant les deux pointes de l’est et de l’ouest de l’île d’Anticosti (F).



Extrait. Carte du golfe et fleuve Saint-Laurent. Du Cap de Raye à Matane.
(Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 125 DIV 1 P 3)

Parce qu’entrant dans le fleuve, les terres de l’Acadie qui le bornent étant plus saines que celles d’Anticosti, il faut les longer au sud du fleuve, autant que les vents le permettent, jusqu’au travers des Monts Notre-Dame (G).

Si le vent n’est pas contraire, il est bon de doubler les Sept îles (H), de passer au nord à la vue des Monts Pelés (I), faisant route au large des monts à cause des dangers et battures qui dominent à cet endroit.



Extrait. Carte du golfe et fleuve Saint-Laurent. Des Monts Notre-Dame à l'île Rouge.

(Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 125 DIV 1 P 3)

Quittant les Monts Pelés, on peut traverser jusqu'à Matane (J) et continuer à longer les terres du sud jusqu'à la rivière du Bic (L) ou l'île Saint-Barnabé (K).

De l'île Saint-Barnabé, on a coutume de faire la traversée jusqu'au Moulin Baude (M) à une lieue de Tadoussac (N). On observe soigneusement d'y arriver de jour pour y faire le mouillage sur les conseils des pilotes qui sont destinés et envoyés à Tadoussac à cet effet avant l'arrivée des vaisseaux. Cet endroit est délicat, tant à cause des courants de la rivière du Saguenay qu'à cause de la grande pointe des Alouettes (O) qu'il faut doubler avec beaucoup de précaution.

Aller chercher l'île Rouge (P), qui est au sud de la pointe, suivre le sud et le sud-ouest à la faveur et gouverné par le pilote du fleuve pris à Tadoussac.



Extrait. Carte du golfe et fleuve Saint-Laurent. De Matane à Québec.

(Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 125 DIV 1 P 3)

De là, longer l'île aux Lièvres (Q) et, de cette île, tenir la côte du nord de la Malbaie (R) jusqu'au Cap aux Oies (S).

Ensuite, prendre l'île aux Coudres (T), au milieu du chenal, jusqu'à la première pointe nord et longer de nouveau la côte du nord de la baie Saint-Paul (U), prenant pour guide les balises de futailles flottantes qui seront mises aux deux pointes des battures qui serrent le chenal à cet endroit.

Et, de là, mouiller jusqu’au Cap Brûlé (V) en attendant le temps convenable pour passer la traversée qui conduit du Cap Tourmente (W) jusqu’à de petites îles qui sont au large de l’île aux Oies (X) et ne laisse qu’un chenal de fort peu de fond. Ce qui fait qu’il ne faut passer que le flot de ladite traversée, se réglant sur les deux balises qui seront mises sur les extrémités des battures du nord et du sud sur l’île au Ruau (Y) en prenant la tierce partie de l’île du côté de l’est jusqu’à une demie lieue de terre ou environ.

Enfin, de là, dresser son cours sur l’île d’Orléans (Z) longeant jusqu’à Québec (AA), celle des deux terres que les vents favoriseront davantage.



Extrait. Carte du golfe et fleuve Saint-Laurent. Localisation des lieux cités par Jean Talon dans ses observations sur la navigation entre La Rochelle et le Canada. 3 octobre 1665.
(Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 125 DIV 1 P 3)

Légende					
A	Cap de Raze	J	Matane	S	Cap aux Oies
B	Îles Saint-Pierre	K	Île Saint-Barnabé	T	Île aux Coudres
C	Cap de Raye	L	Rivière du Bic	U	Baie Saint-Paul
D	Îles aux Oiseaux	M	Moulin Baude	V	Cap Brûlé
E	Îles Brion	N	Tadoussac	W	Cap Tourmente
F	Île d’Anticosti	O	Pointe aux Alouettes	X	Île aux Oies
G	Monts Notre-Dame	P	Île Rouge	Y	Île au Ruau
H	Sept îles	Q	Île aux Lièvres	Z	Île d’Orléans
I	Monts Pelés	R	Malbaie	AA	Québec

[1] Commission du roi nommant Jean Talon intendant de la justice, police et finances en Nouvelle-France. 23 mars 1665. Archives nationales d’outre-mer (France). COL C11A 2/fol.169-169v.
[2] Lettre de Talon au ministre. BAC. Nouvelle-France. Correspondance officielle. Série 1. MG 8, A 1, vol. 1, p. 53-71. 4 octobre 1665.
[3] Observations de Jean Talon au sujet de la navigation entre La Rochelle et le Canada. 3 octobre 1665. Archives nationales d’outre-mer (France). COL C11E 13/fol. 113-115.
[4] Le plus petit des câbles d’un vaisseau.
[5] Espèce de bateau.
[6] Endroit où il y a peu de hauteur d’eau